

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

HONORER LA MÉMOIRE DES MARTYRS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8421 MERCREDI 18 FEVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE - NIGER

Un nouveau souffle

Page 2

ALGÉRIE - FRANCE

QUAND LE RESPECT EST DE RIGUEUR

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre de l'Intérieur de la République française, Laurent Nuñez, qui effectuait une visite de deux jours en Algérie, donnant lieu à une reprise du dialogue entre Alger et Paris après des mois de tensions. Cette rencontre constitue un nouveau signe de dégel dans les relations entre l'Algérie et la France et pourrait relancer sur des bases solides et sereines la machine du dialogue politique. Page 3



ÉCONOMIE ET CONFORMITÉ

Imposer un management de qualité

Page 4

GASPILLAGE DURANT LE RAMADAN

Bousculer les mentalités

Page 6

COUPE DE LA CAF

Les adversaires de l'USMA et le CRB conus

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE - NIGER

Un nouveau souffle

Soutenu par le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), le regain de complicité diplomatique entre Alger et Niamey agit sur plusieurs fronts, à commencer par le contrôle sécuritaire renforcé, le développement économique et la solidarité régionale.

C'est ce qu'a indiqué l'expert en géopolitique et en géoéconomie Arslane Chikhaoui, commentant la visite du président nigérien, Abdourahamane Tiani, en Algérie, marquant le début d'une nouvelle ère de coopération entre les deux pays. L'analyste Arslane Chikhaoui a affirmé que ce déplacement « de travail et d'amitié » traduit indubitablement une volonté politique fermement établie de hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur et de consolider la confiance entre les deux Etats. « Cette confiance renouvelée constitue, d'ores et déjà, le socle du retour des relations algéro-nigériennes à la normale », a-t-il renchéri dans une intervention à la Radio nationale.

Au regard de ses observations, les deux pays n'avaient d'autre choix que de s'entendre, en vue d'éviter l'exploitation par certains pays extra-africains de « maintenir le continent dans une situation de sous-développement extrême ». « Si certains Etats développés ont instauré des aides au développement, l'Algérie, quant à elle, a opté pour la solidarité dans le cadre du bon voisinage », a-t-il poursuivi. Cette approche permettrait, selon lui, de stabiliser, dans une certaine mesure, la zone de l'ouest du Niger (épicentre de violence et d'insécurité au Sahel), en particulier la région des trois frontières (Niger, Mali, Burkina Faso).

Dans le même registre, l'intervenant a tenu à relever que les deux chefs d'Etat avaient réitéré leur attachement aux principes fondamentaux de « non-alignement » régissant les rapports bilatéraux, notamment en ce qui concerne le respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, outre l'impératif de faire preuve de solidarité face aux menaces communes. Il a expliqué que ces notions, « héritées de l'histoire diplomatique algérienne et du non-alignement, demeurent structurantes dans la doctrine régionale ».

Revenant en détail sur la situation régionale, l'intervenant a considéré que ce rapprochement possède une portée symbolique et stratégique majeure pour l'ensemble du Sahel. Il a, à cet égard, rappelé que les crises politico-militaires et les conflits de faible intensité avaient fragilisé l'espace sahélo-saharien, alimentant, subséquemment, un climat d'incertitude sécuritaire.



Début d'une nouvelle ère.

Dans ce contexte tendu, la reprise de la coopération algéro-nigérienne contribuera, de son point de vue, à « réduire les risques d'instabilité et à contenir les menaces transfrontalières, surtout dans les zones du Sud-Ouest nigérien soumises à de fortes pressions sécuritaires ». Sur la même lancée, l'expert n'a pas manqué de souligner la nécessité impérieuse d'articuler « développement économique et sécurité », dans le but de lutter, de manière optimale, contre le terrorisme, le narcotrafic, les trafics d'êtres humains et d'armes, en sus des migrations irrégulières. Il a, en ce sens, soutenu que l'absence de stabilité freinait le développement, tandis que le sous-développement favorisait l'extension de l'instabilité et l'augmentation des flux migratoires vers les pays voisins et vers l'Europe, tout en rappelant que l'immigration intra-africaine est bien plus importante (80 %).

Sur le même volet, Arslane Chikhaoui a mis en exergue le rôle pivot de l'Algérie en tant qu'acteur central de stabilisation dans l'espace sahélien. Ce positionnement repose, a-t-il expliqué, sur une « diplomatie de proximité », autour de dimensions économique, énergétique et minière, venant favoriser l'approche globale du pays dans la région. « Cette stratégie consiste à préserver un espace d'intérêts communs face aux influences d'acteurs extrarégionaux et s'inscrirait dans une vision de stabilité durable pour la région sahélo-saharienne », a-t-il relevé.

Par ailleurs, l'intervenant a évoqué la relance du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), qu'il considère comme un levier structurant du partenariat économique et énergétique entre les deux pays. Soutenu par le Groupe Sonatrach, ce projet prévoit d'acheminer le gaz du Nigeria vers l'Europe via le Niger et l'Algérie. Ce pipeline s'étend sur plus de 4 000 kilomètres, constituant l'un des projets énergétiques majeurs reliant l'Afrique au marché européen. « Par ce projet, l'Afrique se prend en charge », a-t-il affirmé. « Ce projet dépasse la seule dimension énergétique pour devenir un outil de stabilisation territoriale, grâce à la création d'emplois locaux et au développement économique des zones frontalières, historiquement considérées comme des espaces naturels d'échanges humains et commerciaux », a-t-il ajouté.

M. Chikhaoui a précisé que le Niger pourrait bénéficier directement du projet par l'entremise des redevances financières ou des services écosystémiques, représentant un investissement durable pour son économie.

Cette approche, a-t-il estimé, s'éloigne des anciennes logiques d'exploitation, au bénéfice d'un partenariat présenté comme « équilibré et mutuellement avantageux ».

Au demeurant, ce projet, a-t-il indiqué, renforce la position de l'Algérie comme acteur énergétique incontournable et comme passerelle stratégique entre l'Afrique et l'Europe. L'analyste est d'avis qu'au-delà du retour sur investissement économique, ce projet illustre une vision concrète de coopération africaine, reflétant la capacité du continent à répondre, de manière autonome, à ses défis économiques et géopolitiques.

Khalil Aouir

Nouvelles perspectives pour les relations économiques et commerciales

LA VISITE officielle du président du Niger, Abdourahmane Tiani, à la tête d'une importante délégation, en Algérie, sur invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, constitue une réelle opportunité pour le développement du partenariat bilatéral. De nouvelles perspectives de coopération économiques et commerciales s'annoncent entre les deux pays, à même de bâtir un partenariat gagnant-gagnant dans divers secteurs.

L'Algérie, qui a renforcé sa compétitivité avec la réalisation de plusieurs projets structurants, peut devenir un fournisseur de choix du Niger en divers produits. Selon le consultant en export, Ali Bey Nasri, cette visite représente une opportunité pour le développement des exportations algériennes vers le Niger. Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, il a affirmé que l'Algérie a pu renforcer sa compétitivité, notamment grâce à la concrétisation de plusieurs projets structurants et le développement de son réseau de transport, terrestre et ferroviaire (ligne minière Ouest, la transsaharienne, le train Alger-Tamanrasset).

Le coût de la logistique, longtemps considéré comme un frein pour les exportations et un élément pénalisant, va être réduit considérablement et donc encourager davantage les opérations d'exportation. « Grâce au maillage ferroviaire, avec la réalisation de la ligne minière Ouest et le train qui va connecter la capitale et Tamanrasset, en plus du réseau routier, le coût de la logistique, jusque-là prohibitif, va diminuer et par-là même encourager les exportations », a-t-il expliqué, précisant qu'avec un train conventionnel de 30 wagons, c'est 60 tonnes de marchandises transportées. Une situation qui est à même de booster les exportations algériennes.

A travers le Niger, limitrophe avec 7 pays, ce sont de nouveaux marchés qui peuvent s'ouvrir aussi pour l'Algérie. « On aura la possibilité de pénétrer le marché de cinq pays, à l'instar du Nigeria, du Tchad, du Burkina Faso, du Togo. On peut être au cœur de l'Afrique centrale », a souligné Ali Bey Nasri, qui a relevé cette particularité pour l'Algérie. « Nous sommes le seul pays de l'Afrique du Nord à avoir cet avantage », a-t-il souligné. Interrogé sur les produits qui peuvent être placés sur le marché nigérien, il a affirmé que tous les produits ont une chance d'être placés sur ce marché très demandeur. Il a, dans ce sens, cité des produits agroalimentaires, les matériaux de construction et aussi les services, où un grand besoin est exprimé par le marché nigérien.

Signalant le fait que le Niger est un pays enclavé sans accès direct à la mer, le consultant en export a affirmé que les projets structurants engagés par l'Algérie permettront de réduire le coût de la logistique de 30 % et, par ricochet, réduire les prix des produits commercialisés, contribuant ainsi à l'amélioration du pouvoir d'achat des Nigériens. « L'Algérie peut aussi contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des Nigériens », a-t-il souligné, signalant donc un partenariat gagnant-gagnant. « C'est une coopération qui va profiter aux deux pays », a insisté Ali Bey Nasri, évoquant des perspectives prometteuses pour le partenariat économique bilatéral.

Lilia Aït Akli

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT NUÑEZ

Quand le respect est de rigueur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le ministre de l'Intérieur de la République française, Laurent Nuñez, qui effectuait une visite de deux jours en Algérie donnant lieu à une reprise du dialogue entre Alger et Paris après des mois de tensions.

Boualem Boualem, directeur du cabinet de la présidence de la République, Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et des Transports, Ammar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques et le général Abdelkader Aït Ouarabi, directeur général de la Sûreté intérieure ont assisté à cette rencontre qui a regroupé des responsables français dont le directeur général de la sûreté intérieur (DGSI) .

Cette rencontre constitue un nouveau signe de dégel dans les relations entre l'Algérie et la France et pourrait relancer sur des bases solides et sereines la machine du dialogue politique. Il s'agit également d'un bon signe positif qui rompt avec la logique du « bras de fer » et de « l'hostilité manifeste » qui s'est emparés du gouvernement français depuis presque deux ans. Nuñez avait clairement tranché sur sa méthode, en estimant qu'il privilégie le dialogue, fustigeant la politique de mépris et d'irrespect de son prédécesseur Bruno Retailleu.

La présence du général Hassan à cette rencontre indique que le dossier sécuritaire, notamment la lutte contre le terrorisme figure parmi les points de discussion. D'ailleurs, cela n'est pas nouveau, car la partie française n'a pas cessé de réclamer la reprise des contacts dans ce domaine, depuis le déclenchement de la crise diplomatique en été 2024. Nuñez était accompagné par la cheffe française de la DGSI (sécurité intérieure), Celine Berthon.

Pour Paris, la question sécuritaire est une priorité en raison de la présence de multiples menaces terroristes dans son territoire et même ailleurs. L'échange des informations et des renseignements sur ce volet avait cessé, avant de reprendre en dépit de la persistance des tensions diplomatiques ou politiques.



Nouveau signe de dégel.

A la veille de sa visite, Nuñez avait souligné qu'il comptait aborder «toutes les questions de sécurité», chapitre qui englobe aussi bien la lutte contre le terrorisme que le trafic de drogue et l'immigration clandestine.

A noter que c'est la première visite d'un ministre français de l'Intérieur depuis celle de Gerard Darmanin en 2022, et la deuxième après celle du ministre français des Affaires étrangères, Jean Noël Barrot, l'an dernier et dont les résultats ont été sabordés par le chantre de l'algérophobie, l'ancien ministre de l'Intérieur Bruno Retailleu avec l'affaire de l'incarcération d'un diplomate algérien.

Il faut souligner que le ministre de l'Intérieur Said Sayoud et son homologue français ont eu des échanges au siège du département de l'Intérieur à Alger, avant que ces discussions ne soient élargies aux membres des délégations des deux ministères plus tard dans la journée d'avant-hier.

Evidemment en plus des questions sécuritaires et la lutte contre le terrorisme, cette visite revêt un caractère politique ou les dossiers qui fâchent sont nombreux et délicats. En tête de ses dossiers, l'emprisonnement du diplomate algérien, en dépit de son immunité, la politique migratoire, les laissez-passer consulaires pour les OQTF, l'octroi des visas et la mobilité des ressortissants algériens sur le territoire français et les conditions de séjour de leurs familles, le réexamen de l'accord de 1968 ou sa renégociation, le refus systématique des extraditions des condamnés par la justice algérienne pour des faits de terrorisme et des faits de détournements des deniers publics.

Bien que rien filtré sur les premiers résultats de cette visite de deux jours et d'intenses discussions, l'amorce d'un dégel semble maintenant réel et une dynamique est enclenchée.

Hachemi B.

CÉLÉBRATION DU 18 FÉVRIER

Hommage et fidélité aux Chouhada

À L'OCCASION de la Journée nationale du Chahid, les martyrs de la lutte de libération sont célébrés à travers le territoire national, lors de cérémonies officielles, placées sous la houlette du ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrifet, mettant en avant leur courage exemplaire et leur engagement sacrificiel envers la nation, que celle-ci n'oubliera jamais. C'est ce qu'a, hier, indiqué un communiqué du ministère.

Dans le sillage des célébrations de cette Journée nationale, organisée chaque année le 18 février, une cérémonie s'est tenue, hier, dans la wilaya de Blida, sous le slogan « Fidélité à l'engagement des martyrs », et présidée par Hatem Bendifallah, inspecteur général au ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, représentant le ministre Abdelmalek Tachrifet.

La délégation comprenait également le Wali de Blida, Djamel Eddine Hachache, accompagnée des autorités locales civiles et militaires, ainsi que de représentants des associations, en lien avec l'héritage révolutionnaire nationale. La délégation s'est, d'abord, rendue au cimetière des Martyrs, situé à proximité de la mairie de l'APC 13 Mai, où le drapeau national a été hissé et une gerbe de fleurs déposée en hommage aux chouhada. Dans le cadre des efforts de l'État pour soutenir les familles révolutionnaires, la délégation a, ensuite, visité l'épouse du martyr Farhat Abdelkader et le moudjahid membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Maamar Djakaken, dans le quartier Zabana.

La cérémonie a été rehaussée par l'animation d'une conférence à thématique historique organisée par le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 (CNERH), autour du thème : « Les martyrs, un message ; et la fidélité, un engagement ». Au cours de la conférence, Hatim Bendifallah a lu le discours au nom du ministre, rappelant la portée historique de cette commémoration, soulignant ainsi le rôle sacrificiel des martyrs dans l'édification de l'État algérien. En cette circonstance particulière, il a ajouté que « ces événements nourrissent le patriotisme et renforcent la détermination à poursuivre les transformations structurelles et le développement de l'Algérie ». Cette journée, selon le ministre, « constitue à la fois un souvenir et une leçon, consolidant la fidélité au message des martyrs ». Par ailleurs, Abdelmalek Tachrifet a salué les décisions et politiques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en mettant en avant « sa contribution au renforcement de l'influence régionale et internationale de l'Algérie ».

Selon le communiqué, ont été honorés, à cette occasion, la famille du martyr Amer Chaâbane, les Moudjahidines Bzari Yahi et Ahmed Ben Ali Mohamed, de même qu'un professeur chargé de cours pour sa contribution à l'écriture de l'histoire nationale. La conférence a été enrichie par les interventions de maîtres de conférences et de professeurs d'université, chercheurs et spécialistes, qui ont présenté des épisodes historiques de la Guerre de libération nationale, mettant en lumière les sacrifices consentis.

Khalil A.

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Tebboune appelle à honorer la mémoire des martyrs

À L'OCCASION de la Journée nationale du Chahid, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à la nation, soulignant l'importance de préserver la mémoire collective et à honorer la mémoire des martyrs.

Dans son message, le chef de l'État a appelé à la fidélité aux valeurs de sacrifice, de patriotisme et d'engagement incarnées par les Chouhadas. Il a salué la mémoire de celles et ceux qui ont offert leur vie pour libérer la patrie du joug colonial, soulignant que leur combat demeure le fondement de l'Algérie indépendante et souveraine.

Le président Tebboune a affirmé que la commémoration du 18 février constitue un moment de recueillement mais aussi de renouvellement de l'engagement national. Il a insisté sur la nécessité de préserver l'héritage historique légué par les martyrs et de transmettre aux générations futures les valeurs pour lesquelles ils se sont sacrifiés : l'amour de la patrie, la dignité, l'unité nationale et la détermination face aux défis.

Dans ce contexte, il a rappelé que la construction de l'Algérie d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité du combat libérateur. Selon lui, les réformes engagées et les efforts de développement visent à honorer la mémoire des Chouhadas en consolidant un État fort, moderne et attaché à ses principes.

Pour honorer nos martyrs vertueux et pour respecter leurs sacrifices, nous commémorons à l'occasion du Jour national du Chahid le souvenir des hommes et des femmes qui ont élevé l'Algérie par leur foi et leur bravoure pour repousser le colonialisme, s'attacher à l'honneur et à la liberté, et confier au peuple algérien les valeurs de la glorieuse Révolution et la noblesse de ses objectifs. »

Le président a ensuite souligné l'importance de la fidélité au serment des martyrs et a affirmé que le pays poursuit aujourd'hui, ensemble, la marche vers le développement, en s'appuyant sur l'élan de popularité et de confiance du peuple dans le projet national, malgré les difficultés rencontrées.

« Cette marche s'est transformée, malgré les défis, en situations où notre pays est désormais confronté à des opportunités de confiance et d'espoir, porté par un peuple engagé dans une dynamique de développement durable, visible dans toutes les régions. »

Le président a souligné que ce qui a été accompli jusqu'à présent n'est qu'un témoignage de fidélité aux martyrs, ainsi qu'un signe de l'attachement permanent du peuple à ses aspirations et à la construction de l'État naissant.

La Journée nationale du Chahid représente un temps fort du calendrier mémoriel algérien. Elle symbolise la reconnaissance de la nation envers celles et ceux qui ont payé de leur vie le prix de la liberté. À travers son message, le président a appelé à faire de cette mémoire un moteur d'unité et de mobilisation collective.

«Alors que nous célébrons aujourd'hui le 18 février, nous rappelons avec ferveur la mémoire de ces martyrs aux nobles âmes, qui, à jamais, inspirent nos pas en avant et nous inspirent l'honneur et la fierté. Je prie pour toutes ces femmes et ces hommes libres qui ont résisté à travers les âges », a-t-il conclu en saluant spécialement les moudjahidines et moudjahidates encore en vie.

S. Ould Brahim

CENTRE NATIONAL DE CONDUITE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Visite du ministre mauritanien de l'Energie

LE MINISTRE mauritanien de l'Energie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, a visité le siège du Centre national de conduite du système électrique (CNC) afin de prendre connaissance de l'expertise algérienne dans ce domaine, a indiqué hier un communiqué du groupe Sonelgaz.

Lors de cette visite effectuée lundi, le ministre mauritanien était accompagné d'une délégation de haut niveau comprenant l'ambassadeur de Mauritanie, le directeur général (DG) de la Société mauritanienne d'électricité (SOMELEC), le DG de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), le DG de la Société mauritanienne des industries de raffinage (SOMIR) , ainsi que des directeurs centraux du ministère.

La délégation mauritanienne a été accueillie par le PDG par intérim de Sonelgaz, Rachid Abdessemed, aux côtés du PDG de Sonelgaz Transport électricité et opérateur système, ainsi que plusieurs directeurs exécutifs.

A cette occasion, la délégation mauritanienne a reçu des explications détaillées sur la gestion du réseau électrique en Algérie et les applications les plus récentes utilisées. Des entretiens élargies ont eu lieu entre les deux parties, portant sur les perspectives de coopération entre les deux pays frères, notamment en matière d'accompagnement de la Société mauritanienne SOMELEC pour développer son réseau de transport d'électricité et mettre à profit l'expertise algérienne en ingénierie, en fourniture d'équipements électriques et en formation des ingénieurs et techniciens de la SOMELEC.

A cet effet, M. Ould Khaled a exprimé sa volonté de faire bénéficier les étudiants mauritaniens d'un accompagnement algérien en matière de formation énergétique, ajoute le communiqué.

A l'issue de la présentation d'un exposé détaillé sur les activités de Sonelgaz, le PDG par intérim de Sonelgaz a mis en avant la disposition du groupe à accompagner l'entreprise mauritanienne et à mettre à profit l'expertise algérienne dans divers domaines de la chaine de valeurs en termes de production d'électricité, de transport de gaz et d'électricité et de maitrise de la distribution de l'électricité.

Il indiqué que le groupe compte des écoles spécialisées dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ouvertes à la formation des cadres et étudiants mauritaniens, ajoute la même source.

Au terme de la visite, le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole a réaffirmé «son attachement à renforcer les relations de coopération entre les deux pays, à travers des accords bilatéraux dans les domaines de l'énergie, de l'approvisionnement en matériel électrique, de la formation et d'échange d'expertises, ce qui permettra de soutenir la sécurité énergétique africaine et de s'adapter aux changements que connait le secteur sur les plans, régional et international», conclut le communiqué.

S. N.

MODERNISATION DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

Un réseau national en préparation

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, l'installation du groupe de travail chargé de la mise en place du réseau national d'accréditation, de conformité et de certification. Cette initiative s'inscrit dans la démarche de modernisation du système national de contrôle de la qualité et vise à renforcer la protection de l'économie nationale, à soutenir la production locale et à consolider la souveraineté technologique du pays.



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

Composée d'experts nationaux hautement qualifiés, cette équipe aura pour mission de concrétiser la vision stratégique du président de la République visant à moderniser le système de contrôle de conformité des biens et services.

L'initiative entend également valoriser les capacités nationales en matière d'analyse et de contrôle de qualité, dans l'objectif de protéger l'économie nationale, de soutenir la sous-traitance et la production locale, et de garantir la sécurité ainsi que la santé du consommateur, a indiqué un communiqué publié par les services du Premier ministre.

La mise en place de ce groupe intervient à l'issue d'un inventaire préliminaire des potentialités nationales disponibles dans les domaines de l'analyse et du contrôle de conformité. Cette opération a concerné divers secteurs économiques et de services, ainsi que des centres de recherche scientifique.

Elle a permis d'identifier et de documenter les capacités techniques et humaines existantes, tout en mettant en lumière un vaste réseau de laboratoires nationaux, appelé à être mobilisé afin de renforcer la souveraineté technologique et d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale.

Dans la continuité de ses actions visant à moderniser et sécuriser les secteurs stratégiques, le Premier ministre s'est par ailleurs rendu à la cellule de veille chargée de suivre l'approvisionnement du marché en produits de grande consommation durant le mois de Ramadan.

M. Ghrieb s'est informé de l'état des stocks et de la disponibilité des produits essentiels dans l'ensemble du pays, et donné des orientations claires visant à assurer un approvisionnement régulier et suffisant des marchés, tout en veillant à ce que les prix restent raisonnables pour les consommateurs.

Selon le communiqué, cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour sécuriser le marché national et répondre aux besoins des citoyens durant la période du Ramadan. Le Premier ministre était accompagné de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, qui a pris part aux échanges avec les responsables de la cellule de veille.

Rim Boukhari

LAIT SUBVENTIONNÉ

Augmentation de la production durant le Ramadan

LE GROUPE industriel des productions laitières (Giplait) a mis en place un dispositif spécial pour le mois de Ramadhan, prévoyant une augmentation substantielle de sa production de lait subventionné, tout en renforçant la distribution afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché national. Avec la hausse habituelle de la demande durant cette période, la production quotidienne de lait pasteurisé conditionné en sachet (LPC) a ainsi été portée de 3,3 millions à 4 millions de litres (+ 21%) soit un volume global de 120 millions de litres sur le mois, contre 99 millions lors d'un mois standard, a indiqué Samah Lahlouh, PDG du groupe public.

Ce dispositif, a-t-elle souligné, traduit l'engagement du groupe à garantir la disponibilité de ce produit de large consommation, notamment durant les périodes de forte demande, ajoutant qu'avec «cette hausse substantielle de la production et les volumes supplémentaires fournis par les laiteries privées, le lait sera disponible en abondance sur le marché tout au long du mois sacré». Pour accompagner cette hausse de production, Giplait qui compte 16 laiteries à travers le pays, vient d'ouvrir 27 nouveaux points de vente direct à travers le territoire national, portant leur nombre total à 220, a fait savoir la même responsable, précisant que parmi les wilayas couvertes par les nouveaux espaces de vente figure Annaba, Constantine, Batna, Sétif, Alger, Aïn Defla, Béjaïa, Mostaganem, Mascara et Tiaret. La Pdg du groupe a également annoncé la mise en service prochaine d'une nouvelle unité à Annaba, rattachée à la laiterie d'Edough, dans le but d'améliorer l'approvisionnement du marché à l'extrême Est du pays, soulignant d'autre part que l'approvisionnement des wilayas du Sud sera, quant à lui, assuré à travers des partenaires privés locaux. Concernant la collecte du lait cru, celle-ci a atteint 192 millions de litres en 2025, une progression de 30 % par rapport à 2024. Cette évolution a permis de porter le taux d'intégration du lait cru dans le lait pasteurisé subventionné entre 10 % et 15 %, contribuant in fine à la réduction des importations de poudre de lait, a expliqué Mme Lahlouh.

Actuellement, Giplait compte plus de 120 gammes de produits laitiers et dérivés à base de lait cru collecté auprès d'éleveurs nationaux, sans conservateurs ni additifs alimentaires, note la même responsable qui fait part également du lancement prochain de la production de lait de chèvre pasteurisé.

Ce projet sera initié par le Complexe laitier d'Alger (Colaital) de Birkhadem, comme unité pilote, avant son extension à plusieurs wilayas, dont Tipaza, Tizi Ouzou, Khenchela et Bousaâda. Par ailleurs, le groupe public compte, dans sa stratégie de diversification, se lancer dans la production d'eau minérale, avec l'inauguration bientôt d'une unité spécialisée dans ce créneau dans la wilaya d'El Tarf. Interrogée d'autre part sur les perspectives de développement à l'international, Mme Lahlouh a indiqué que Giplait envisage l'exportation de divers types de produits, notamment les fromages, vers plusieurs pays.

Des accords ont été conclus avec des pays d'Afrique et du Golfe, dont le Sultanat d'Oman, où des partenaires ont exprimé leur vif intérêt pour les de produits du groupe public, précise Mme Lahlouh, qui ajoute que des négociations sont également en cours avec des opérateurs russes intéressés eux aussi par le produit algérien.

M. B.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'IMPORTATION

Le rappel aux opérateurs économiques

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, hier, dans un communiqué, les opérateurs économiques effectuant des opérations d'importation d'équipements et de matières premières nécessaires à leurs activités de production, à déposer, avant le 26 février en cours, le programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le premier semestre de 2026. «Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques effectuant des opérations d'importation pour leur propre compte, dans le cadre du fonctionnement et/ou de l'équipement, que le 26 février est le dernier délai pour le dépôt du programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le premier semestre de 2026 via la plateforme numérique dédiée à cet effet», lit-on dans le communiqué. Le ministère a invité les concernés à «respecter les délais fixés afin d'éviter tout retard dans le traitement des dossiers».

S. N.

INDUSTRIE DU PAPIER

Un projet majeur enregistré auprès de l'AAPI

Dans le cadre du soutien aux investissements et du renforcement de l'industrie nationale, un projet du groupe turc HAYAT DHC sera lancé en Algérie pour un montant estimé à 13,4 milliards de dinars. Le projet porte sur la production de grandes bobines de papier, de mouchoirs et de produits sanitaires avec, à la clé, 960 emplois directs et une contribution attendue de la réduction des importations dans la filière papetière.



Un projet ambitieux.

Dans ce sens, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu hier, au siège de l'agence, une délégation du Groupe HAYAT DHC, acteur mondial de référence dans l'industrie des produits en papier, des produits d'hygiène personnelle et des articles d'entretien ménager à large consommation.

La rencontre a été consacrée à l'examen du projet d'investissement que le groupe entend concrétiser en Algérie. Celui-ci porte sur la production de grandes bobines de papier d'une capacité annuelle de 70 000 tonnes, destinées à renforcer la production nationale de matière première pour l'industrie papetière et à réduire les importations.

Le projet comprend également la fabrication de mouchoirs en papier, pour un volume annuel de 4 275 tonnes, ainsi que de produits sanitaires en papier, avec une capacité de 20 000 tonnes par an, a précisé un communiqué de l'AAPI.

Evalué à 13,4 milliards de dinars, l'investissement devrait générer 960 postes d'emploi directs. Le groupe turc, présent à travers 67 entreprises opérant dans 17 pays, détient plusieurs marques internationales de premier plan dans les segments des produits d'entretien, de l'hygiène personnelle et des produits en papier.

A l'issue de la rencontre, le signal de lancement du projet a été donné après la remise du certificat d'enregistrement de l'investissement aux représentants du groupe. Les autres documents administratifs seront finalisés le même jour au niveau du guichet unique décentralisé de Relizane, permettant ainsi le passage effectif à la phase de réalisation.

Après avoir pris connaissance d'un exposé détaillé sur les différentes étapes du projet, le directeur général de l'AAPI a insisté sur la nécessité de développer progressivement la production locale des intrants afin d'accroître le taux d'intégration dans les produits finis. Il a également exprimé la disposition de l'agence à accompagner le groupe dans la mise en place d'unités industrielles supplémentaires et à soutenir la localisation de projets de sous-traitance, en vue de structurer un réseau national de sous-traitance.

A ce propos, M. Rekkache a encouragé le Groupe HAYAT DHC à élargir et diversifier ses investissements en Algérie, au-delà de ses projets actuels dans les domaines des produits d'entretien, de l'hygiène personnelle et des produits en papier, réaffirmant l'engagement de l'AAPI à assurer un accompagnement complet.

Dans la même dynamique, il convient de rappeler qu'en avril 2025, à Aïn Oussera (wilaya de Djelfa), il a été procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une usine de production de pâte à papier et de papier hygiénique de la société Wafa Doux.

Prévu pour entrer en exploitation en 2026, ce projet permettra la production de 40 000 tonnes par an de bobines mères destinées à la fabrication de papier hygiénique. Cette première phase devrait générer 400 emplois directs et près de 2 000 emplois indirects.

A ce titre, M. Rekkache avait mis en avant sa contribution à la dynamique économique régionale et nationale, ainsi que son impact en matière de création d'emplois. A l'horizon 2032, le projet devrait atteindre 1 790 emplois directs et des milliers d'emplois indirects.

Plus largement, la production de papier en Algérie connaît un essor stratégique visant à réduire la forte dépendance aux importations, estimée à environ 80 % pour la ouate. Le secteur se structure autour d'investissements majeurs dans le recyclage et la production de papier hygiénique, notamment à travers les projets portés par le Groupe Faderco (Warak) à Sétif, Wafa Doux, ainsi que les initiatives de recyclage de papier et carton menées par Almadar.

Rim Boukhari

FORUM DES ENTREPRISES AFRICAINES

Ouadah appelle au renforcement de la coopération

LE MINISTRE de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, plaide pour une coopération continentale renforcée en capitalisant sur les acquis de la Conférence africaine des start-up, à l'occasion de la tenue de la 9e édition du Forum des entreprises africaines à Addis Abeba, en Ethiopie.

Prenant part à une séance de haut niveau du Forum des entreprises africaines, organisé par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Ouadah a appelé à «renforcer la coopération continentale en tirant partie des mécanismes issus des précédentes éditions de la Conférence africaine des start-up», a indiqué un communiqué du ministère.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de passer de l'exportation des matières premières à la création d'une haute valeur ajoutée, en encourageant l'entrepreneuriat et l'innovation et en généralisant les technologies modernes.

Après avoir appelé au renforcement de l'infrastructure numérique, le ministre a souligné l'impératif pour le continent africain de s'orienter vers l'intelligence artificielle et la technologie agricole, afin de garantir la sécurité alimentaire et de réaliser une croissance durable.

Ouadah a, par ailleurs, présenté l'expérience de l'Algérie en matière de promotion des start-up et de l'innovation, en tant que levier essentiel dans la transition stratégique d'un modèle basé sur les hydrocarbures vers une économie reposant sur la connaissance. Placé sous le thème «Financer l'avenir de l'Afrique : emplois et innovation au service d'une transformation durable», cette 9e édition du Forum mettra en lumière la capacité de l'Afrique à acheminer des investissements, établir des partenariats et formuler des actions politiques permettant de créer des emplois, de renforcer les écosystèmes d'innovation et libérer le potentiel créatif, en accordant une attention particulière aux industries numériques, aux PME et à l'économie créative africaine en pleine expansion.

Hamid B.

EL-MAHDI OUALID PRÉSIDE UNE RENCONTRE NATIONALE

Garantir la stabilité de la filière pomme de terre

LES PERSPECTIVES de la filière pomme de terre ont été à l'ordre du jour d'une rencontre nationale. Les pouvoirs publics s'attellent à mettre en œuvre un ensemble de mesures, relatives, entre autres, au développement de la transformation, à l'accompagnement des agriculteurs exportateurs ainsi qu'à la révision du système de régulation actuel. L'objectif est de trouver un équilibre entre l'abondance de la production et la pérennisation de l'activité des agriculteurs.

L'Algérie enregistre des niveaux de production important de pomme de terre avec une moyenne de 400 quintaux à l'hectare, plaçant le pays parmi les producteurs les plus importants de la région. Le défi est cependant de trouver un débouché pour cette grande production, en vue d'éviter toute perte pour les agriculteurs et ainsi garantir la pérennité de cette filière. C'est sur cette question que se penchent les pouvoirs publics.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a, dans ce cadre, présidé, avant-hier à Alger, une rencontre nationale consacrée à l'état et aux perspectives de la filière pomme de terre, avec la participation de producteurs représentant les différentes wilayas du pays, du président de la Chambre nationale d'agriculture, des directeurs des établissements de régulation des produits agricoles de large consommation et de cadres du secteur, a indiqué le ministère de l'Agriculture dans un communiqué.

Les discussions ont porté sur « la nécessité de trouver des solutions à même de garantir la stabilité de la filière pomme de terre en établissant un équilibre entre l'abondance de la production et la pérennisation de l'activité des agriculteurs dans cette filière, tout en encourageant l'investissement face à la demande croissante sur ce produit «.

Parmi les propositions et solutions qui seront mises en œuvre dès cette année figurent la révision du système de régulation actuel et une meilleure prise en charge des excédents de production par les organismes de régulation relevant du ministère de l'Agriculture.

Comme préconisé par les professionnels, il sera procédé au développement de la filière de transformation, à travers l'affectation, par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), de zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles, dont la pomme de terre, dans plusieurs régions du pays.

L'accent a également été mis, lors de cette réunion, sur l'accompagnement et l'encouragement des agriculteurs exportateurs à créer des coopératives, parallèlement à la réduction des coûts de production, en assurant la production des semences localement, a précisé la même source. A ce propos, le ministère est en train de revoir la pyramide de production des semences, en associant le secteur privé, ce qui renforcera la compétitivité du produit algérien sur les marchés extérieurs, a expliqué le ministère de l'Agriculture. Outre la démarche visant à permettre aux producteurs de vendre directement aux consommateurs, l'accent a été mis sur la nécessité de fournir des engrais en quantités suffisantes et selon les normes requises, tout en traitant les problématiques liées au financement et à l'assurance dans cette filière.

Ces mesures annoncées par le ministère de l'Agriculture devront sans doute répondre aux doléances des professionnels, qui avaient déjà appelé à la nécessité d'accompagner cet élan enregistré par la filière pomme de terre, fruit de l'extension des surfaces cultivées et l'émergence de nouveaux pôles de production. Le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djeribia, avait récemment souligné la nécessité de travailler sur deux segments, à savoir le développement de la transformation, qui apporte de la valeur ajoutée, et l'ouverture de l'export. Il avait indiqué que la grande appréhension des agriculteurs était l'écoulement de la production.

Lilia A.A.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SERVICES PUBLICS

Mascara dresse son bilan

LA WILAYA de Mascara a dressé hier son bilan annuel lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya pour l'année 2025. Les autorités locales ont présenté les avancées réalisées dans l'éducation, la santé, les infrastructures, l'agriculture, l'énergie et le logement, confirmant leur engagement à soutenir le développement durable et à répondre aux préoccupations des citoyens.

Le programme sectoriel 2025 de la wilaya de Mascara a couvert 311 opérations, dont 45 nouvelles, pour un budget total de 81,59 milliards de dinars, avec un taux de consommation des crédits de 54,09 %.

Dans le cadre du développement social et économique des communes, 168 projets sur 178 ont été achevés en 2025, tandis que le fonds de solidarité et de garantie pour les collectivités locales a clôturé 143 opérations sur 174 et prévoit 92 nouveaux projets pour 2026, pour un budget proche de 3 milliards de DA.

Dans l'éducation, la wilaya a livré de nouvelles infrastructures scolaires et cantines, permettant à près de 140 000 élèves de bénéficier de la restauration et du transport scolaire assuré par plus de 700 bus.

Dans le secteur de l'eau et de l'irrigation, plusieurs puits ont été mis en service ou réhabilités, avec plus de 278 km de réseaux d'eau potable, 82 km de réseaux d'assainissement et des réservoirs pour garantir l'approvisionnement. Un projet spécifique pour la commune de Tighenif mobilise 30 milliards de centimes.

Pour l'énergie, 7 478 familles ont été raccordées au gaz et 879 à l'électricité, avec la mise en service d'un poste de transformation haute tension à Mamounia.

Le secteur de la santé a bénéficié de la réhabilitation de cliniques, de nouvelles salles de soins, de l'acquisition de 23 ambulances et 23 appareils de dialyse, ainsi que de la création de postes pour médecins et paramédicaux afin de renforcer la couverture médicale dans toute la wilaya.

Dans les travaux publics, la route reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest (22,5 km) a été réceptionnée pour 25 milliards de dinars, et 142 km de routes ont été réhabilités.

Concernant le logement, 3 616 unités ont été livrées et des opérations d'amélioration urbaine ont été menées dans 4 communes, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'absorption du logement précaire.

En agriculture, la wilaya a traité plus de 2 600 dossiers fonciers et réalisé 9 silos de stockage de céréales (5 déjà réceptionnés), soutenant la sécurité alimentaire et le développement rural.

Le secteur des affaires religieuses a vu l'avancement des travaux de la mosquée centrale, dont la réception est prévue au premier semestre 2027.

Enfin, des projets pour l'amélioration du cadre urbain et de la sécurité ont été lancés, incluant l'aménagement des entrées de la ville, la réhabilitation de la gare routière et l'installation de caméras de surveillance, pour moderniser les infrastructures et sécuriser les espaces publics.

D'Oran, Brahim Mazi

GASPILLAGE DURANT LE RAMADAN

L'APOCE pour une révolution des comportements

Acheter plus que nécessaire, jeter du pain encore consommable, laisser couler l'eau ou encore négliger l'extinction des appareils électriques, ce sont des gestes banals, répétés au quotidien, qui pèsent lourdement sur le budget des familles et sur les ressources nationales. Face à cette réalité, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) lance une campagne nationale de sensibilisation au gaspillage.

Sous le slogan « Économisse dans ta consommation, les bienfaits dureront pour toi », l'association appelle les citoyens à adopter un comportement plus responsable, notamment en matière de consommation alimentaire, d'eau et d'électricité.



Gare au gaspillage.

En effet, la surconsommation s'est progressivement installée dans les habitudes des Algériens, encouragée par l'abondance de l'offre et des réflexes d'achat impulsifs.

Pour l'APOCE, le gaspillage n'est pas uniquement un problème économique. Il s'agit d'un enjeu culturel et éducatif. Pour l'APOCE, gaspiller n'est pas seulement une question d'argent. C'est surtout un problème d'éducation et d'habitudes à changer.

Avec cette campagne, l'APOCE explique que mieux consommer ne veut pas dire se priver, mais utiliser ses ressources plus intelligemment. Pour l'organisation, chaque geste compte. « Économiser de l'eau ou de l'électricité aujourd'hui, c'est protéger l'avenir de nos enfants », souligne l'organisation dans son message.

Dans un contexte où la vie coûte de plus en plus cher, lutter contre le gaspillage est aussi un geste solidaire. « Pour de nombreuses familles, mieux consommer permet non seulement de préserver les ressources nationales, mais aussi de bien gérer le budget », a tenu à souligner l'organisation dans son message aux consommateurs.

Dans de nombreux foyers, et c'est le triste constat de tous, des produits alimentaires finissent à la poubelle faute de planification. Le pain, symbole fort dans la société algérienne, reste l'un des aliments les plus gaspillés, notamment durant le Ramadan. Une contradiction frappante au moment où le pouvoir d'achat demeure une préoccupation majeure, fait remarquer l'association.

À travers le visuel de sa campagne, un sac réutilisable rempli de fruits, légumes et pain, l'APOCE sensibilise en mettant l'accent sur une consommation responsable. Le message de l'organisation est clair, acheter selon ses besoins réels et préserver les ressources. Elle rappelle que le gaspillage alimentaire reste l'un des principaux défis sociétaux, particulièrement durant certaines périodes de forte consommation.

Selon les associations de consommateurs, le gaspillage alimentaire augmente lors des périodes de forte consommation, des quantités importantes de pain et de produits frais finissent quotidiennement dans les déchets, alors qu'ils pourraient être mieux planifiés, conservés ou redistribués.

L'organisation rappelle que la rationalisation de la consommation n'est pas synonyme de privation. Elle repose sur une gestion réfléchie à travers, notamment la planification des achats, la conservation correcte des aliments, éviter les excès et privilégier les produits nécessaires.

Au-delà de l'alimentation, l'appel concerne aussi l'eau et l'électricité. Chaque geste compte. Éteindre une lumière inutile, réparer une fuite ou limiter les achats superflus participent d'un comportement citoyen.

À travers cette campagne, l'APOCE souhaite impulser un changement durable des mentalités. « L'objectif est d'ancrer une culture de modération et de responsabilité, notamment auprès des jeunes générations », a-t-elle tenu à mettre en exergue.

À travers cette campagne, l'APOCE ambitionne d'ancrer durablement une culture de consommation réfléchie. Un changement progressif des comportements, où chaque geste compte pour préserver les ressources et protéger l'équilibre des budgets des ménages.

Lynda Louifi

MÉDÉA

Le wali met en garde contre la spéculation

CONVOQUÉE à la veille du mois sacré de Ramadan, la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Médéa s'est ouverte, hier, sous la présidence du P/APW, Mustapha Tani, en présence du wali Djillai Doumi, des représentants de plusieurs instances officielles et des élus.

Au menu de la session, l'examen des dossiers relatifs au transport et à celui de l'adoption de la proposition d'ouverture et de transfert des crédits de paiement, dossiers qui s'inscrivent dans le prolongement des mesures prises à l'occasion du mois de Ramadan.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le P/APW a mis en exergue les efforts des autorités locales en matière de soutien au pouvoir d'achat des citoyens via l'ouverture de marchés de proximité, de restaurants de solidarité et de caravanes d'approvisionnement en produits alimentaires des zones éloignées.

Le P/APW a appelé les commerçants à faire preuve de clémence en vers leurs concitoyens en évitant d'augmenter les prix de leurs produits et de ne pas céder à la pratique de la spéculation sur les prix durant le mois sacré. Il appartient aux services concernés, notamment les services du contrôle de la direction du commerce de mobiliser leurs brigades pour lutter contre les mauvaises pratiques frauduleuses et pour mettre fin aux situations de monopole susceptibles d'être observées durant ce mois, a ajouté le P/APW. « Les citoyens sont appelés à faire preuve de modération dans leurs achats et de rationalisation de leur consommation pour éviter le gaspillage, mesures qui sont des recommandations de notre religion ». En évoquant l'opportunité de la programmation du dossier relatif au transport, le P/APW a mis en avant l'importance du secteur en matière de développement économique et des échanges de marchandises et le transport de voyageurs entre les différentes zones de la wilaya.

C'est dans l'objectif d'établir un diagnostic exhaustif du secteur des transports que le dossier a été retenu pour cette session afin de mieux recenser les faiblesses qui le caractérisent, l'état des infrastructures et du parc roulant en circulation, a ajouté le même responsable. Le wali a axé son intervention sur l'importance des questions soumises à l'APW, notamment le dossier des transports, auquel l'État accorde la plus grande attention. Il a également souligné la dynamique de développement local insufflée par le lancement de divers programmes alloués à la wilaya.

Nabil B.

TIZI OUZOU

Frénésie des achats à la veille du Ramadan

DURANT les deux derniers jours, nombreux sont les citoyens qui ont été pris d'une frénésie pour l'achat des produits alimentaires, les viandes et les légumes notamment. Au vu de la cherté des rouges, les pères et mères de famille se sont rués sur la viande blanche, le poulet plus précisément. L'agence commerciale Carravic de Draâ Ben Khedda, spécialisée dans la vente de la chaire de volaille, a été prise d'assaut dès l'ouverture. A la veille du Ramadan, la demande d'achat s'est accentuée. Et si les clients se font nombreux auprès de Carravic c'est à cause des prix pratiqués. En général, les prix sont moins élevés que ceux des boucheries privées. Il faut signaler aussi un fait nouveau : beaucoup de pères de famille demandent à présent les abtas de volaille, et ce, pour cause du prix.

Concernant les légumes et fruits, leurs prix demeurent à présent assez raisonnables. Le prix de l'orange de qualité varie entre 200 et 220 DA le kilogramme. La banane, fruit exotique, est proposée certains jours à 600 DA le kilogramme. S'agissant de la viande ovine, très prisée par la famille algérienne, elle demeure inaccessible pour de nombreux citoyens. Idem concernant les parties tendres du bovin comme le filet, le steak et surtout le foie. En général, pour remplir son couffin en victuailles, il faut compter dépenser une somme de pas moins de à 10 000 DA, ce qui n'est pas à la portée de tous.

Saïd Tissegouine

NÉGOCIATIONS À GENÈVE

Zelensky redoute la dureté de Médinsky

À la veille des négociations, alors que l'ensemble des protagonistes est désormais identifié, des informations relayées par la presse occidentale font état du malaise de la partie ukrainienne face à la délégation russe, considérée comme attachée à une ligne «rigide» et déterminée à ne pas infléchir sa position.



À la veille des négociations prévues à Genève entre la Russie, l'Ukraine et les États-Unis, le président américain Donald Trump a lancé un appel direct à Kiev : « L'Ukraine ferait mieux de s'asseoir rapidement à la table des négociations. C'est tout ce que j'ai à dire. Nous sommes prêts. Nous voulons qu'ils viennent ». Les 17 et 18 février, la ville suisse doit accueillir ce nouveau cycle de pourparlers consacrés au règlement du conflit entre Moscou et Kiev. Le ministère suisse des Affaires étrangères a précisé que les discussions se dérouleront à huis clos : la presse n'aura accès qu'aux images de l'arrivée des délégations et aux photographies prises au début des échanges. Alors que la composition des délégations est désormais connue, des informations relayées dans les médias occidentaux ont fait état des réticences de la partie ukrainienne face à la délégation russe. À la tête de celle-ci se trouve le conseiller du président, Vladimir Médinsky. Il avait déjà représenté la Russie lors des négociations de 2022 ainsi qu'au cycle de rencontres d'Istanbul en 2025. Selon le New York Times, sa présence à Genève est perçue en Ukraine comme un signal préoccupant, en raison des positions considérées comme « inflexibles » et de déclarations évoquant la possibilité pour la Russie de poursuivre les combats sur la durée. Ces derniers mois, certains responsables européens avaient relativisé son statut, estimant qu'il ne s'agissait ni d'un ministre ni du chef de la diplomatie russe. Pour autant, Vladimir Médinsky demeure un diplomate de haut niveau, officiellement mandaté par le président pour conduire la délégation et porter la position de l'État dans ces négociations. La délégation russe comprendra également le vice-ministre des Affaires étrangères Mikhaïl Galouzine et le chef du Département principal de l'état-major général des forces armées de la Fédération de Russie, Igor Kostioukov, qui dirigeait la délégation russe lors des réunions d'Abou Dhabi les 23–24 janvier et 4–5 février. Au total, la délégation russe compte entre quinze et vingt membres. Les médias russes ont indiqué que ce nombre s'expliquerait par l'ampleur des sujets à examiner. Le porte-parole du président, Dmitri Peskov, a précisé qu'un éventail de questions plus large qu'à Abou Dhabi figurait à l'ordre du jour à Genève, notamment la question des territoires. Le représentant spécial du président, Kirill Dmitriev, sera également présent. D'après le Kremlin, il « travaillera sur une piste distincte » dans le cadre du groupe russo-américain consacré aux questions économiques. La délégation ukrainienne est dirigée par le chef du bureau présidentiel, Kyrylo Boudanov. Elle comprend également son adjoint Sergueï Kyslytsya, le secrétaire du Conseil de sécurité nationale et de défense Roustem Oumérov, le chef d'état-major des forces armées ukrainiennes Andriï Hnatov, ainsi que d'autres responsables. Du côté américain, le président sera représenté par son envoyé spécial Steve Witkoff et par son gendre, Jared Kushner.

R. I.

GENÈVE SOUS PRESSION

Diplomatie fragile et ombre militaire autour du dossier iranien

LES ÉTATS-UNIS privilégient la diplomatie avec l'Iran tout en préparant une option militaire. Les négociations de Genève se déroulent sous forte pression stratégique et navale américaine. L'absence de compromis maintient le risque d'escalade régionale. Après plusieurs semaines de tensions croissantes, Washington semble avoir intégré qu'aucune solution rapide ne pouvait régler la crise iranienne. Si l'option militaire n'a jamais totalement disparu, l'administration américaine privilégie désormais une stratégie mêlant pression maximale et négociation encadrée. Un second cycle de discussions indirectes s'ouvre ainsi à Genève, sous médiation omanaise, réunissant le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi et les émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner, dans un climat alourdi par un déploiement militaire inédit dans la région. En parallèle, l'Iran lance des exercices militaires dans le détroit d'Ormuz Officiellement, Donald Trump affirme croire encore à un compromis, estimant que Téhéran souhaite éviter les conséquences d'un échec diplomatique. Mais, en parallèle, les États-Unis renforcent leur posture dissuasive. Selon des responsables cités par Reuters, le Pentagone se prépare déjà à l'hypothèse d'opérations militaires pouvant durer plusieurs semaines si les pourparlers échouent, tandis qu'une importante force navale américaine demeure positionnée au Moyen-Orient. Cette double approche traduit une évolution stratégique : il ne s'agit plus seulement d'empêcher l'Iran d'avancer sur le nucléaire, mais aussi de contraindre le gouvernement à négocier sous pression. Washington cherche notamment à élargir les discussions au programme balistique iranien, une ligne rouge pour Téhéran, qui accepte uniquement d'aborder les limitations nucléaires en échange d'un allègement des sanctions économiques. Sur le terrain, la tension reste palpable.

L'Iran a lancé des exercices militaires dans le détroit d'Ormuz, axe vital pour le commerce mondial d'hydrocarbures, tandis que ses dirigeants agitent la menace d'une riposte régionale en cas d'attaque. Affaibli par des sanctions durables et des manifestations internes, le pouvoir iranien tente néanmoins de préserver son droit à l'enrichissement d'uranium, considéré comme non négociable. Pris entre la crainte d'une escalade incontrôlable et la volonté d'obtenir un accord rapide, Washington avance donc sur une ligne étroite. Les discussions de Genève apparaissent moins comme une tentative de détente que comme un dernier test avant une possible confrontation dont personne ne maîtrise réellement l'issue.

R. I.

FINLANDE

L'OTAN s'installe au nord et déploie… 50 militaires

LE MINISTÈRE finlandais de la Défense a annoncé le 16 février l'implantation d'un quartier général multinational à Rovaniemi et Sodankylä, à moins de 120 km de la frontière russe. Destiné à renforcer la défense dans le Grand Nord et l'Arctique, il comptera un effectif «impressionnant» de 50 personnes en temps de paix. Le quartier général multinational des forces terrestres avancées de l'OTAN sera installé dans la région de Laponie, au nord de la Finlande, a annoncé le 16 février le ministère finlandais de la Défense. Le groupe de combat sera concentré à Rovaniemi et à Sodankylä. Cette dernière ville est située à environ 117 km de la frontière russe. Le ministre de la Défense du pays, Antti Häkkänen, a précisé qu'en temps de paix, ses effectifs seront à peu près les mêmes que ceux du quartier général des forces terrestres, installé en septembre dernier dans la ville de Mikkeli, à 300 km de Saint-Pétersbourg. Soit environ 50 personnes. Les principaux objectifs du déploiement du quartier général, d'après Häkkänen, sont de renforcer les systèmes de défense de l'Alliance dans le Grand Nord et dans la région arctique. La veille, l'ambassadeur de Russie à Helsinki, Pavel Kouznetsov, a déclaré à RIA Novosti que le groupe de présence avancée de l'OTAN en Finlande commencerait à fonctionner pleinement cette année. Selon le concept, des militaires britanniques, islandais, danois, français, norvégiens et italiens se rendront en Finlande à tour de rôle pour participer à des manœuvres tactiques d'entraînement avec les militaires finlandais. Toutefois, selon Kouznetsov, si nécessaire, la présence de l'Alliance dans le pays pourra être rapidement étendue à une brigade complète, c'est-à-dire à 3 000 à 5 000 militaires. La Finlande est officiellement devenue le 31e membre de l'OTAN en avril 2023, un peu moins d'un an après la décision du gouvernement finlandais de demander son adhésion. Les États-Unis et la plupart des membres de l'Alliance ont déclaré soutenir cette adhésion, tandis que la Turquie et la Croatie s'y sont initialement opposées, Zagreb la qualifiant même d›« aventure dangereuse ». Moscou a jugé cette décision absurde du point de vue de la défense des intérêts nationaux de la Finlande. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a qualifié cet événement de « nouvelle aggravation de la situation », soulignant qu'un tel élargissement de l'OTAN exposait la Russie « à une menace supplémentaire et nous obligeait à prendre les mesures nécessaires pour rééquilibrer l'ensemble du système de sécurité ». **R. I.**

EBOULEMENT À AKFADOU / BÉJAÏA

Le CW 01 rouvert à la circulation routière

Les équipes de la DTP et de l'APC d'Akfadou mobilisées pendant plus de 20 heures ont réussi, lundi, à rouvrir le CW 01 reliant les communes d'Akfadou et Tibane au PK 4+500, sur 4,5 km. Ces dernières ont réussi à dégager la route des tonnes de déblais provoqués par le glissement de terrain et l'énorme éboulement provoqué par les dernières intempéries ayant affecté la wilaya de Béjaïa et ayant été caractérisées par de fortes rafales de vents.



Plus de 20 camions double-pont (10 tonnes) de terre et de roches ont été dégagés au lieu-dit Ahriq Ouhaddad (Ighzer Yessawalen) et l'opération s'est poursuivait hier pour nettoyer totalement la chaussée des déblais générés par cet éboulement qui a paralysé le trafic routier pendant de très longues heures.

Les équipes de la Sonelgaz ont réussi à accéder à la région pour rétablir le courant électrique suite à la rupture de conducteurs due aux vents violents. Justement, en raison des vents violents et des dernières perturbations climatiques, le trafic routier a, sérieusement, été perturbé sur la RN 09 suite au débordement de la Mer observé notamment entre les PK 07 et PK 10 soit près des plages de Djoua et Club épique, commune de Boukhélifa, près de Tichy.

Ces perturbations climatiques qui ont été accompagnées de vents violents et de pluies orageuses ont privé, avant-hier aussi, des centaines de foyers d'électricité à Béjaïa. Ce qui a contraint les équipes de la direction de la Sonelgaz à intervenir dans plusieurs municipalités telles que Sidi-Aïch, Akfadou Béni K'sila, Kherrata, Boukhélifa.

«La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa a enregistré quelques perturbations dans l'alimentation en énergie électrique au niveau de plusieurs villages relevant des communes de Sidi-Aïch, Béni K'sila, Kherrata, Boukhélifa », lit-on dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction.

« Ces interruptions sont dues principalement, à la chute de câbles moyenne tension, provoquée par les fortes rafales de vents qui ont soufflé sur la région», explique la même source. La Sonelgaz a fait, par ailleurs, part du « renforcement et à la mobilisation immédiate » de ces équipes d'intervention « ce qui a permis », souligne-elle, « le rétablissement, le jour même, de la fourniture en énergie électrique pour la majorité de clients impactés ». «Cependant, la commune d'Akfadou est restée privée d'électricité durant la nuit d'avant-hier (vers 01h du matin), suite à la rupture de conducteur de moyenne tension et l'impossibilité d' y accéder pour la réparation des réseaux en raison d'un éboulement de terrain suivi de chutes de roches et d'arbres ayant obstruée l'accès.

« Le rétablissement du courant électrique est intervenu dans cette commune vers 10h du matin pour la majorité des clients d'Akfadou (environ 95%) malgré les difficultés de l'accès aux réseaux la veille », selon la même source. La Sonelgaz a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels soit, plus de 120 agents et plus de 30 véhicules afin d'assurer les interventions nécessaires, réaffirmant par la même occasion, son « engagement permanent pour garantir l'alimentation permanente de ces clients en énergie électrique ».

N. Bensalem

NAÂMA

Développement et extension du Barrage vert

LE LANCEMENT de plusieurs opérations, relevant de la troisième tranche du programme de réhabilitation, de développement et d'extension du Barrage vert, dans la wilaya de Nâama, est prévu prochainement. C'est ce qu'a annoncé, lundi, la Conservation des forêts de la wilaya.

Ces opérations à dimension stratégique s'inscrivent dans le cadre de la réhabilitation des écosystèmes naturels et de la lutte contre la désertification. Elles comprennent la poursuite de la réalisation de réserves naturelles et des actions de plantation dans les parcours steppiques, afin d'en améliorer le potentiel fourrager, ainsi que la fixation des dunes de sable, la plantation de ceintures vertes et forestières, en plus de l'entretien des plantations.

Les travaux programmés concernent plusieurs communes. A Moghrar, dans la zone « El Batima », et à Asla, dans la zone « Djedoub El Karia », des réserves naturelles et des plantations pastorales seront réalisées sur des superficies de 200 hectares chacune. Une opération de fixation des dunes est également prévue dans la zone « Oued El Berridj » à Aïn Sefra, sur 50 hectares, ainsi que la plantation d'une ceinture verte à Asla sur 30 hectares et une plantation forestière dans la zone « Tanout », dans la même commune, sur 20 hectares.

Dans le cadre du même programme, la commune de Tiout bénéficiera d'une opération d'entretien des plantations sur 50 hectares. Il est également prévu le lancement d'un projet de plantation d'arbres fruitiers à Sfissifa sur 10 hectares, ainsi que la réalisation d'une plantation linéaire sur 15 kilomètres dans la zone « Belgrade », au niveau des communes d'Asla et de Tiout, selon la même source.

Ces opérations, actuellement en phase de préparation des marchés pour la sélection des entreprises de réalisation, revêtent une importance particulière au regard de leurs retombées économiques et sociales attendues au profit des populations locales. Elles contribueront également, à travers les espaces boisés et les réserves intégrés au Barrage vert, à freiner l'ensablement et à lutter contre la désertification. Le Barrage vert couvre dans la wilaya de Nâama une superficie de plus de 173.352 hectares répartis sur six communes, soit environ 6 pc de la superficie totale de la wilaya et 2,5 pc de la superficie globale du projet au niveau national, selon la Conservation des forêts de Nâama

R. R.

MASCARA

Plus de 3 000 logements distribués en 2025

VISANT l'éradication de l'habitat précaire, pas moins de 3.784 logements, toutes formules confondues, ont été distribués dans la wilaya de Mascara, durant l'année écoulée. C'est ce qu'ont fait savoir, avant-hier, les services de la wilaya.

Ce quota, réparti à travers les différentes communes de la wilaya, comprend plus de 490 logements publics locatifs destinés à l'éradication de l'habitat précaire et indécent, 612 logements promotionnels aidés (LPA) et 825 logements de la formule location-vente dans le cadre du programme « AADL 2 ».

Par ailleurs, des projets portant sur la réalisation de plus de 8.200 logements ont été lancés, durant la même période, à travers les communes de la wilaya, ajoutent les mêmes services. Actuellement, plus de 7.000 logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation, dont plus de 3.700 logements publics locatifs destinés à l'habitat précaire, 2.400 logements en location-vente, relevant du programme « AADL 3 », ainsi que plus de 1.300 logements promotionnels aidés. Le taux d'avancement des travaux varie entre moins de 40 pc et plus de 80 pc, selon les précisions fournies. Pour rappel, la wilaya de Mascara a bénéficié, depuis 2020, de plus de 20.000 logements de différentes formules, selon les statistiques de la Direction de l'habitat.

R. R.

RAMADHAN 2026

Le TNA décline ses « Nuits Bachtarzi » entre théâtre, musique et arts visuels

Placée sous le thème « Nuits Bachtarzi, art et joie », la programmation artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) pour le mois de Ramadhan a été présentée à Alger lors d'une rencontre avec la presse, animée par Djamel Garmi, directeur artistique du TNA, et Sofiane Boukermouche, responsable de la programmation et de la diffusion.

Le programme prévoit une série de 16 soirées artistiques, qui s'étalera du 23 au 30 mars, à raison de deux spectacles par jour, à partir de 21h30. Théâtre, musique, humour et arts visuels composent une affiche pensée comme un espace de divertissement, de rencontre et d'émotion, dans une atmosphère ramadhanesque chaleureuse.

Plusieurs artistes algériens sont annoncés, issus de différents horizons créatifs, avec une alternance entre spectacles comiques, concerts musicaux et représentations théâtrales. Cette diversité vise à toucher un large public et à faire du TNA un véritable carrefour culturel durant les nuits du mois sacré.

Au-delà des spectacles vivants, le théâtre accueillera également une exposition de peinture de l'artiste plasticienne Wafa Ouail, placée sous le thème La femme africaine, ainsi qu'une initiative dédiée à l'artisanat traditionnel, valorisant le savoir-faire local.

Dans son intervention, Djamel Garmi a souligné que cette initiative s'inscrit dans une dynamique de relance culturelle, visant à rapprocher davantage le public de la création artistique, tout en valorisant le patrimoine immatériel national. Il a également rappelé que les travaux de réhabilitation du bâtiment ont permis d'améliorer les conditions d'accueil et de projection des spectacles.

Autre point mis en avant, l'accessibilité. Les tarifs ont été maintenus à des niveaux abordables afin de favoriser la fréquentation familiale et encourager les sorties culturelles durant le mois sacré.

A. B.



BOUFARIK

Rebaptisée du nom de «Mahmoud Zemouri», le Colisé bientôt opérationnel

APRÈS une fermeture qui a duré plus d'une vingtaine d'années, et le passage de quatre APC et de quatre chefs de daïras, voilà que la mythique salle de théâtre le Colisé vient de voir le jour, en cette mémorable Journée du Chahid. Rebaptisée du nom du célèbre réalisateur et cinéaste boufarikois Mahmoud Zemouri, la salle sera opérationnelle dès ce mois sacré de Ramadhan, inchallah », annonce le chef de daïra de Boufarik.

Ce joyau architectural a vu le jour vers 1874, grâce à l'architecte italien Antoine Betoli qui en a été l'artisan. Aujourd'hui, après plus de deux années de travail acharné d'une entreprise spécialisée dans la rénovation architecturale, et sous la vigilance accrue du chef de daïra, cette salle a repris vie, tout en gardant son aspect d'architecture d'antan : lumière et son d'une technologie très avancée, plus de 670 sièges en velours rouge, une cafétéria, un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et plusieurs loges équipées de tout le nécessaire pour les artistes.

Qui parmi les citoyens boufarikois, petits, grands, hommes et femmes, n'a pas mis les pieds dans cette merveilleuse salle à l'architecture agréable ? Jadis, c'était un théâtre de grande envergure internationale, qui a fait le



bonheur des colons français et des Algériens après l'indépendance. Cette grande salle a vu défiler les plus grands chanteurs et chanteuses algériens et étrangers, dont El Anka, Seloua, Guerrouabi, Driassa et même le fameux chanteur libanais Marcel Khalifa… Les meilleurs comédiens de théâtre — Alloula, Sirat Boumediène, Yasmina, Omar Guendouz… — à travers leurs pièces, ont fait rire et pleurer un public boufarikois attentionné et connaisseur.

Ledjouad, Hafila Tassir, Mir ou Rabi Kbir… sont de célèbres pièces jouées au Colisée et qui restent gravées dans la mémoire des Boufarikois, où l'on venait aussi célébrer les fêtes de mariage. « C'était que du bonheur », affirme Nadia, la quarantaine.

Mahmoud Zemmouri est né le 2 décembre 1946 à Boufarik (Algérie). Il s'installe en France en 1967/1968, où il étudie le cinéma à l'École nationale supérieure Louis-Lumière puis à l'IDHEC à Paris. Il débute sa carrière dans le milieu du cinéma comme assistant réalisateur, notamment sur deux films tournés par le cinéaste Ali Ghalem, avant de se lancer à son tour dans la réalisation.

Zemmouri s'est imposé comme une figure importante du cinéma algérien et maghrébin en France. Il a à son actif plus d'une dizaine de films, dont : Prends 10 000 balles et casse-toi (1981), Les folles années du twist (1983), De Hollywood à Tamanrasset (1990)… Il est décédé le 4 novembre 2017 à Bry-sur-Marne (France), à l'âge de 70 ans. Ses obsèques ont eu lieu en France avant que sa dépouille ne soit rapatriée et enterrée dans sa ville natale de Boufarik, en Algérie.

T. Bouhamidi

L'UNITÉ DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

L'Algérie préside au Caire la 16e réunion du Comité technique

L'UNITÉ de la propriété intellectuelle et de la compétitivité de la Ligue des États arabes a tenu, hier dimanche au Caire (Égypte), la 16e réunion du Comité technique de la propriété intellectuelle sous la présidence de Samir Thaalbi, directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), indique un communiqué de l'Office. La réunion a examiné «les recommandations de la 15e session et la poursuite de la coordination de l'action arabe commune à travers les deux sous-comités (propriété industrielle et droits d'auteur et droits voisins), tout en passant en revue les progrès réalisés dans les différents dossiers de coopération», selon la même source.

L'ordre du jour de cette session comprend l'examen de plusieurs axes stratégiques, dont le projet de création de la plateforme du registre électronique arabe avec le soutien de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le lancement du réseau régional des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) des pays arabes, outre les défis auxquels font face les droits d'auteur et les droits voisins, notamment à la lumière du développement accéléré des applications de l'IA.

Cette réunion concrétise la poursuite des efforts arabes visant à renforcer la protection de la créativité et le développement d'un système intégré de propriété intellectuelle adapté aux transformations numériques, et soutenant l'innovation dans la région, ajoute le communiqué.

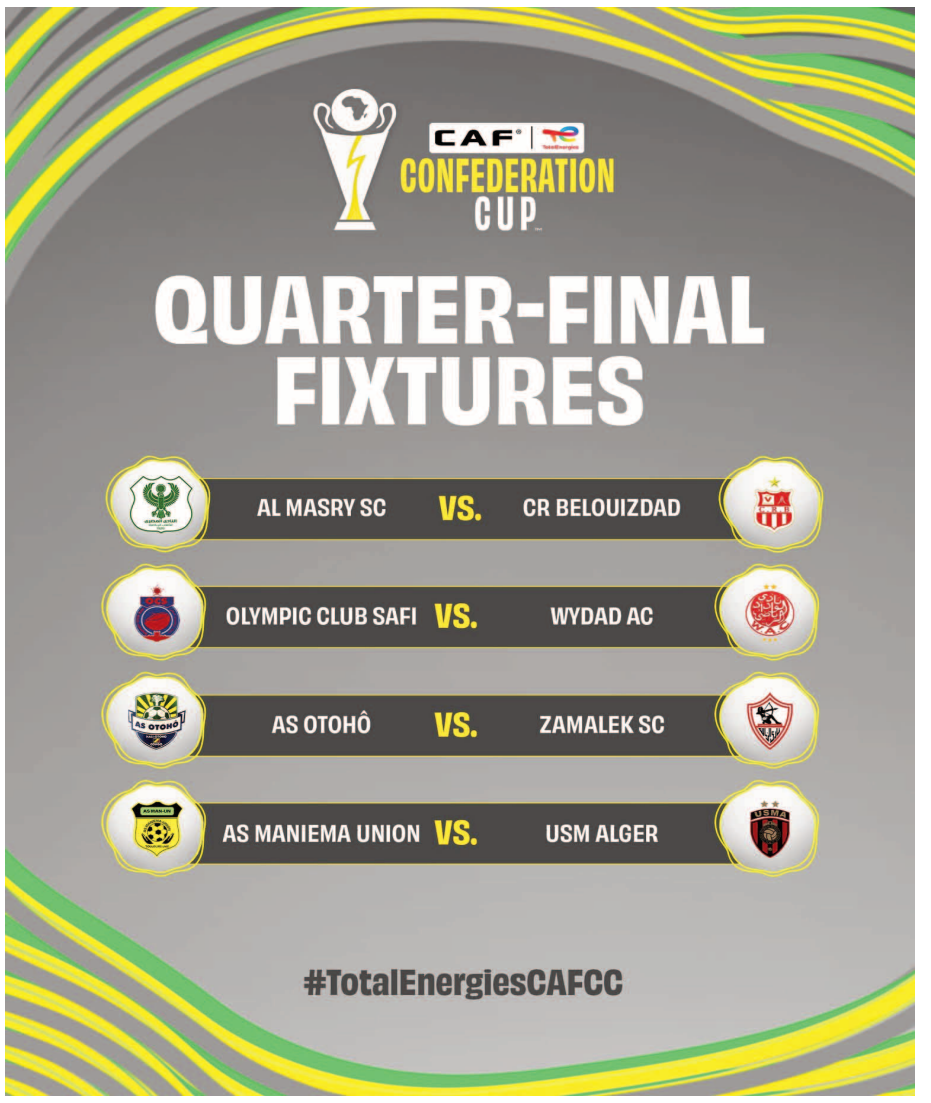
En mai 2025, l'Algérie a été élue à la tête du Comité technique de la propriété intellectuelle de la Ligue des États arabes pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable une seule fois.

R. C.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (TIRAGE)
L'USMA ET LE CRB FIXÉS SUR LEURS ADVERSAIRES

AS Maniama-USMA, Al Masry-CRB en quarts de finale

L'USM Alger sera opposée aux Congolais de l'AS Maniama, alors que le CR Belouizdad affrontera la formation égyptienne d'Al Masry, en quarts de finale de Coupe de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), à l'issue du tirage au sort effectué mardi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte).



Ainsi, le CR Belouizdad sera opposé à Al Masry SC d'Égypte, dans une confrontation aux allures de derby qui promet, compte tenu de la composante « très expérimentée » des deux formations. Là, il faut savoir que le club d'Alexandrie est dirigé par l'entraîneur tunisien Nabil Kouki, ancien coach du CRB, et compte dans ses rangs les deux joueurs algériens Mounder Temine et Abderrahim Deghmoum. Les joueurs du CR Belouizdad devront donc bien se préparer pour être efficaces afin de franchir cet obstacle de taille.De son côté, l'USM Alger croisera le fer avec le club congolais de l'AS Maniema Union, auteur d'un parcours convaincant en phase de groupes. Une rencontre qui s'annonce tout aussi intense pour les Rouge et Noir, déterminés à poursuivre leur aventure continentale où ils sont d'ailleurs sur une dynamique de bons résultats. Suite à ce tirage au sort des quarts de finale, il y a également connaissance du tableau des demi-finales. Et là, il est très important de faire remarquer que les deux représentants algériens ne pourront se retrouver qu'en finale, en cas de qualification. Ainsi, si le CR Belouizdad parvient à écarter Al Masry, il affrontera en demi-finale le vainqueur du match opposant le Zamalek SC à AS Otoho. Pour sa part, l'USM Alger, en cas de qualification face à l'AS Maniema Union, sera opposée au vainqueur de la confrontation 100 % marocaine entre l'Olympic Safi et le Wydad AC. Enfin, il est tout aussi important de noter que le CRB et l'USMA bénéficieront de l'avantage de recevoir lors des matches retour des quarts de finale à Alger, un atout non négligeable dans la course à la qualification au dernier carré .Les deux clubs algériens se sont qualifiés de fort belle manière aux quarts de finale, en terminant leaders de leurs poules respectives, à l'issue de la sixième et dernière journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération, disputée samedi et dimanche. L'USMA qui a terminé à la première place du groupe A avec un total de 14 points, sera opposée à l'AS Maniama (RD Congo), une formation classée 2e du groupe B avec un total de 12 points. Le match aller se déroulera à Kindu (RDC), tandis que la manche retour aura lieu au stade 5 juillet (Alger) En cas de qualification, les «Rouge et Noir» affronteront en demi-finale, le vainqueur de la confrontation opposant les Marocains de l'OC Safi au Wydad AC.Ayant dominé le groupe C avec un total de 15 points, le CR Belouizdad défiera les Egyptiens d'Al Masry qui ont terminé à la deuxième position du groupe D avec 10 points, à égalité des points avec les Sud-Africians de Kaizer Chiefs, derrières le Zamalek. Le représentant algérien disputera la rencontre aller à Port-Said (Egypte) avant de recevoir son adversaire au stade Nelson Mandela (Baraki).En cas de victoire, le CRB affrontera en demi-finale, le vainqueur de la rencontre opposant les Congolais de l'AS Otoho aux Egyptiens de Zamalek. Les quarts de finales auront lieu les 15 (aller) et 22 (retour) mars prochain.

UN DERBY ALGÉRIEN UNIQUEMENT EN FINALE ?

Le tirage a également défini le tableau des demi-finales. Le scénario est clair : le Chabab et l'USMA ne pourront se croiser qu'en finale, pour ce qui serait un duel historique pour le football national. Le chemin du CRB : En cas de succès contre Al-Masry, le Chabab affrontera le vainqueur du choc entre le Zamalek (Égypte) et Otoho (Congo). Une demi-finale qui pourrait donc offrir un autre gros morceau égyptien. Le chemin de l'USMA : si les Rouge et Noir franchissent l'obstacle congolais, ils se mesureront au vainqueur du duel 100% marocain entre l'OC Safi et le Wydad Casablanca.

BELHOCINI (CRB) EN TÊTE DU CLASSEMENT DES BUTEURS AVEC 4 RÉALISATIONS

L'attaquant du CR Belouizdad, Abdenour Belhocini, auteur de 4 buts, occupe la tête du classement des buteurs de la Coupe de la Confédération africaine de football, au terme de la phase de groupes, clôturée dimanche soir. L'ancien buteur de l'USM Bel-Abbès, âgé de 29 ans, a contribué à la victoire du Chabab, dimanche face aux Congolais de l'AS Otoho d'Oyo (2-1) au stade Nelson-Mandela de Baraki, en ouvrant le score de la tête (14e), lors de la 6e et dernière journée (Gr.C). Il s'est engagé avec le CRB l'été dernier pour un contrat de trois saisons, en provenance du CS Constantine.Derrière lui, plusieurs joueurs se partagent la deuxième position avec trois buts inscrits, notamment Dramane Kamagate (FC San Pedro puis l'USM Alger), Beni Namboka (Maniema) et Exauce Sagesse Nzaou (AS Otoho d'Oyo). Les deux milieux de terrain Zakaria Draoui (USMA) et Farid El-Mellali (CRB) figurent également parmi les meilleurs réalisateurs avec deux buts chacun. L'USM Alger et le CR Belouizdad ont bouclé la phase de groupes en tête de leurs poules respectives, validant ainsi leur qualification pour les quarts de finale avec le statut de leaders. Les deux clubs algériens seront fixés sur leurs adversaires mardi, à l'occasion du tirage au sort des quarts de finale prévu au siège de la Fédération égyptienne de football (EFA), au Caire, à partir de 12h00 (heure algérienne). Un rendez-vous attendu qui déterminera la suite du parcours continental des deux formations algéroises, bien décidées à poursuivre leur aventure africaine.

LOTFI BOUSSOUAR PROLONGÉ JUSQU'EN 2029

Le CR Belouizdad, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi avoir prolongé de trois ans le contrat de son attaquant Lotfi Boussouar, soit jusqu'en 2029.

«De part ses qualités humaines et son bon rendement sur le terrain, Lotfi Boussouar s'est rapidement imposé comme un joueur-cadre au sein de notre effectif. Il existe également une confiance mutuelle entre lui et le club, et tout cela a conduit à la prorogation du contrat qui lie les deux parties, et ce, jusqu'en 2029», a indiqué la Direction belouizdadie dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. «Nous souhaitons d'autres réussites à Lotfi Boussouar sous le maillot Rouge et Blanc lors des prochaines saisons», a-t-on ajouté de même source, en espérant que cette initiative contribuera à préserver une certaine «stabilité au sein du groupe». Agé de 21 ans, le natif d'Oran avait fait partie de la catégorie «Réserve» du CRB, avant d'être promu en seniors pendant la saison 2024-2025. Il était signataire d'un contrat qui devait expirer le 31 mai 2026, mais le bon rendement qu'il a eu l'an dernier a encouragé la Direction du club à lui faire signer un nouveau bail, et dès ce mois de février.

Programme des Quarts et demi-finales :

1-AL Masry SC (Egypte) -CR Belouizdad (Algérie)
2-OC Safi (Maroc)-Wydad AC (Maroc)
3-AS Otoho (Congo)-Zamalek SC (Egypte)
4-AS Maniama Union (RD Congo) -USM Alger (Algérie)

Demi-finales :

1- Vainqueur du quart de finale 4 contre vainqueur du quart de finale 2
2- Vainqueur du quart de finale 1 contre vainqueur du quart de finale 3

Finale : Vainqueur de la demi-finale 1 contre le vainqueur de la demi-finale 2.

Ligue 2 : un président de club lourdement sanctionné

La commission de discipline de la LNFA a frappé fort à l'issue de sa réunion disciplinaire tenue lundi. Le président du NRB Teleghma, Toufik Boudiaf, a écopé d'une suspension ferme de six mois, assortie d'une amende de 50 000 dinars. Cette décision intervient après un grave dérapage survenu lors de la précédente journée de championnat, disputée face au CR Béni Thour (3-1). Le dirigeant est sanctionné pour avoir tenté de s'en prendre physiquement à l'arbitre de la rencontre. La commission précise qu'il est désormais interdit de toute activité liée au football jusqu'à la fin de sa période de suspension. La séance disciplinaire a également été marquée par des sanctions infligées à deux joueurs pour comportement inapproprié envers le corps arbitral. Abderrahim Kaoua, sociétaire de l'ESM Koléa, a été suspendu pour quatre matchs et condamné à une amende de 100 000 dinars après des propos jugés offensants envers l'arbitre lors de la défaite de son équipe contre l'ASM Oran (0-2). Même sort pour Ala-Eddine Kamal Youcef du NC Magra, également suspendu pour quatre rencontres avec une pénalité financière identique. Le joueur est reconnu coupable d'insultes envers l'arbitre à l'issue du match nul concédé par son équipe face au MSP Batna (0-0).

JSK

La mise au point de Zinnbauer après la polémique avec les supporters

La tension reste vive autour de la JSK, mais Josef Zinnbauer a tenu à livrer sa version des faits après l'incident survenu dimanche à l'issue de la lourde défaite face aux Young Africans (3-0), lors de la dernière journée de la phase de groupes disputée au stade Amaan.



Dans un message publié sur Instagram, l'entraîneur allemand a réagi à la vidéo circulant en ligne, estimant qu'elle ne reflète pas l'intégralité de la scène. Il affirme n'avoir tenu aucun propos irrespectueux envers les supporters présents et assure, au contraire, avoir tenté à deux reprises d'aller à leur rencontre pour dialoguer et expliquer la situation sportive actuelle. Selon lui, le service de sécurité l'en aurait empêché en l'orientant directement vers la conférence de presse. Le technicien de 55 ans insiste sur la relation qu'il dit entretenir avec les fans depuis son arrivée, évoquant un lien « fort et sincère » ainsi qu'un profond respect pour leur passion. Conscient de la frustration générée par les résultats récents, il reconnaît que les émotions peuvent être vives après une rencontre, tout en dénonçant certains comportements qu'il juge inacceptables. En effet, Zinnbauer affirme notamment que son adjoint et lui ont été la cible d'insultes graves, ajoutant que son collaborateur a même été victime d'un crachat. Malgré ce contexte tendu, l'ancien entraîneur d'Al Ahly et du Raja Casablanca appelle à l'apaisement et à l'unité autour de l'équipe, rappelant que le soutien du public demeure essentiel pour traverser cette période délicate et tenter de relancer une dynamique sportive fragilisée. L'entraineur le mieux payé de l'histoire du championnat algérien (65 000 euros par mois) joue visiblement la carte de l'apaisement alors que le club kabyle (10ème au classement avec 4 matchs en retard) n'a plus que le championnat pour sauver une saison d'ores et déjà ratée malgré les investissements colossaux de Mobilis. L'entraineur allemand pourrait même être démis de ses fonctions d'ici quelques jours.

FUTSAL/TOURNOI DE LA PRESSE

Le Coup d'envoi de la 5e édition fixé au vendredi

LE COUP d'envoi du tournoi de Futsal de la presse sportive enregistre pour l'année-2026 a été fixé pour la soirée du vendredi à la Coupole du complexe olympique (OCO) «Mohamed Boudiaf» à Alger, ont annoncé les organisateurs, lundi après-midi, lors tirage au sort effectué, à la salle des Conférences du stade du 5 juillet. Le tirage au sort a été effectué en présence du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, du directeur des Affaires corporatives à Ooredoo, partenaire principal du tournoi, des représentants des organes engagés, ainsi que des différents accompagnateurs de la 5e édition du tournoi Futsal-2026 de la presse nationale. Le match d'ouverture opposera l'équipe Al-Chaab à celle d'Ennahar Online (groupe A), à partir de 21h30. Vingt-Quatre (24) équipes représentant différents médias nationaux, se sont inscrits dans les délais impartis pour prendre par à cette nouvelle édition du tournoi, initié par l'organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA). Les 24 équipes ont été réparties en six groupes de quatre équipes, et à l'issue d'un premier tour joué en mi-championnat, les deux premiers de chaque groupe passeront aux 8es de finale, accompagnés par, les quatre meilleurs 3es de l'ensemble des groupes. Le tournoi futsal de la presse sportive nationale qui est devenu une tradition, se jouera à la Coupole du Complexe olympique, et s'étalera tout au long du mois sacré du Ramadhan. Le tournoi Futsal pour l'année 2026 comprend six groupes de quatre équipes composées comme suit :

Groupe 1 : Al-Chaab, Al-Ayam Djazairia, CIP, Ennahar Online.
Groupe 2 : Echourouk News, CNDPI, TV3, Al-Djazair Al-Djadida.
Groupe 3 : Al-Hayet Tv, Radio nationale 1, Al-Djazair Moubacher, Algérie Presse-Photo (APP)
Groupe 4 : AL24 (1), Koora News, Watania Tv, Al-Biled Tv
Groupe 5 : Canal Algérie, Inter-News, Dzair Tube, Al-Ikhbariya
Groupe 6 : Ennahar Tv, AL24 (2), Radio nationale (2), TV 8.

MCA

Mokwena, « Nous devons nous concentrer sur la fin de saison »

L'ÉLIMINATION du MC Alger de la Ligue des champions africaine, après sa défaite (2-0) face aux Mamelodi Sundowns au Loftus Versfeld Stadium, a suscité de nombreuses réactions. En conférence de presse, l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena a livré une analyse lucide, dépassant le simple cadre du match pour évoquer des problématiques plus profondes du football algérien. D'entrée, Mokwena a tenu à replacer cette élimination dans un contexte plus large :« Les résultats sur le plan continental doivent être analysés sur plusieurs saisons, pas seulement celle-ci », a-t-il expliqué. Selon lui, les performances africaines sont étroitement liées à la solidité des championnats locaux. Et sur ce point, le technicien ne manque pas d'éloges : « Le championnat algérien est très fort. Aller jouer à El-Bayadh, par exemple, est extrêmement compliqué, avec beaucoup d'intensité physique. » Il a également salué le vivier de talents présents en Algérie, estimant que certains joueurs ont largement le niveau européen. « Il y a des joueurs à Constantine ou au MC Oran avec un niveau incroyable », a-t-il affirmé, tout en regrettant que plusieurs facteurs freinent le développement global. Parmi les obstacles évoqués, Mokwena insiste sur la limitation des effectifs : « Il est impossible de gérer une saison avec seulement 22 joueurs, vu le nombre de matchs et les déplacements. » Une contrainte qui oblige parfois à lancer de jeunes joueurs par nécessité plus que par choix : « Nous faisons jouer les jeunes aussi parce que nos options sont limitées. » L'ancien coach des Sundowns pointe également les règles strictes concernant les salaires et le nombre de joueurs étrangers : « Nous sommes limités à quatre joueurs étrangers, avec en plus des restrictions d'âge. Cela nous empêche de recruter certains profils expérimentés. »
Autre constat : l'exode massif des talents vers l'Europe. « Les joueurs entre 24 et 28 ans privilégient l'Europe plutôt que de rester en Afrique », explique-t-il. Une tendance qui affaiblit les clubs locaux dans les compétitions continentales.

MCO : Hyproc revient à la charge pour Chelle



CHERCHANT désespérément un entraîneur, la direction du Mouloudia d'Oran est revenue à la charge au sujet d'Eric Sékou Chelle. Alors que les premières informations recueillies par les responsables du Mouloudia donnaient le technicien franco-malien restant avec la sélection nigérienne, voilà que d'autres sources affirment que les négociations ont repris leur cours entre les deux parties. N'ayant plus de compétition majeure avec les Super Eagles éliminés, pour rappel, du Mondial américain, Chelle devra se contenter des éliminatoires de la prochaine CAN 2027 qui risque, selon nos sources, d'être reportée. Intéressé, dit-on, par une aventure dans un club pour vivre des sensations intenses chaque semaine, l'ancien joueur de Martigues n'aurait pas écarté l'idée de débarquer à nouveau à Oran, lui qui n'a pas hésité à évoquer cette courte aventure avec le Mouloudia d'Oran lors de ses passages médiatiques, la qualifiant de très intéressante. Un retour là où il a débuté en club en Afrique serait pour lui une aventure à refaire, surtout que l'on sait qu'il est parti sur un goût d'inachevé, puisque l'équipe était bien placée en championnat et qualifiée pour les 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie. Chelle préparait à l'époque le mercato hivernal afin de mieux rebondir en prévision de la deuxième moitié de la saison.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE MUSTAPHA

NIF : 408016000016004900001 Adresse : place du 1er mai Alger

2EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°3/2025

Le Centre Hospitalo-universitaire Mustapha lance 2EME appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

« L'acquisition des équipements médicaux au profit des blocs opératoires du centre hospitalo-universitaire Mustapha ».

Lot N° 07 : Pompe à circulation extracorporelle (CEC) modulaire avec bloc thermique

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux : fabricants, importateurs et distributeurs en gros remplissant les conditions suivantes :

Capacités professionnelles :

Titulaire d'un agrément délivrée par les services du ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique) ex ministère de l'industrie pharmaceutique)en cours de validité.

Capacités techniques :

Ayant réalisé durant les cinq (05) dernières années un (01) projet (marché ou convention) relatif à des équipements médicaux justifié par une attestation de bonne exécution signée par l'ordonnateur ou le directeur de l'établissement acquéreur.

Capacités financières :

Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2021, 2022, 2023) :

- égale ou supérieur à huit (08) millions de dinars algérien pour le lot n°07.

Les soumissionnaires intéressés ou leurs représentants dûment mandatés peuvent retirer le cahier des charges au niveau du Bureau des Marchés du Centre Hospitalo-universitaire Mustapha, sis à la Place du 1er Mai, Alger, contre présentation d'un récépissé de paiement d'une somme de **trois Mille Dinars Algériens (3 000,00 DA)**, non remboursable, délivré par le Trésorier du secteur sanitaire de sidi-m'hamed Alger, représentant les frais de reprographie et de documentation.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

1- Le dossier de candidature:

Le dossier de candidature doit comprendre les documents énumères à l'article 9 du cahier des charges et doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« Dossier de candidature »

Dénomination de l'entreprise
2EME Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2025 CHU Mustapha
Ayant pour objet « L'acquisition des équipements médicaux au profit des blocs opératoires du centre hospitalo-universitaire Mustapha ».
Lot N° 07 : Pompe à circulation extracorporelle (CEC) modulaire avec bloc thermique
« Dossier de candidature »

2- L'offre technique:

- L'offre technique doit comprendre les documents énumères à l'article 9 du cahier des charges et doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **offre technique** » :

Dénomination de l'entreprise
2EME Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2025 CHU Mustapha
Ayant pour objet « L'acquisition des équipements médicaux au profit des blocs opératoires du centre hospitalo-universitaire Mustapha ».
Lot N° 07 : Pompe à circulation extracorporelle (CEC) modulaire avec bloc thermique
« offre technique »

3 - L'Offre financière:

L'offre financière doit comprendre les documents énumères à l'article 9 du cahier des charges et doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **offre financière** » :

Dénomination de l'entreprise
2EME Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2025 CHU Mustapha
Ayant pour objet « L'acquisition des équipements médicaux au profit des blocs opératoires du centre hospitalo-universitaire Mustapha ».
Lot N° 07 : Pompe à circulation extracorporelle (CEC) modulaire avec bloc thermique
« offre financière »

Toutes les pages de l'offre doivent revêtir du cachet du soumissionnaire et doivent être paraphées par celui-ci. L'offre ne doit contenir aucune surcharge, ni rature.

Ces enveloppes à savoir « dossier de candidature », « offre technique» et « offre financière », doivent être insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

2EME Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2025 CHU Mustapha
Ayant pour objet « L'acquisition des équipements médicaux au profit des blocs opératoires du centre hospitalo-universitaire Mustapha
Lot N° 07 : Pompe à circulation extracorporelle (CEC) modulaire avec bloc thermique
« A ne ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

La durée impartie aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de **vingt et un jours(21)** jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse (écrite et électronique) ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou le portail électronique. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, (9 H 00) à midi (12h00) heure limite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours et ce, à compter de la date de dépôt des offres

A rappeler que les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour de la date limite de dépôt des offres à 13 00heures à la salle des délibérations du C.H.U Mustapha.

Le Jeune Indépendant **du 18/02/2026 / ANEP 2616005318**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BENI OUNIF
COMMUNE DE BENI OUNIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

Monsieur **le chargé de la gestion des affaires de la commune de Béni-Ounif**, Daïra de Béni-Ounif, Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales pour le projet suivant : **Rénovation et extension de collecteur principale d'assainissement à partie du lycée NAMIR ABED jusqu'au pont village Djedid.**

Les entreprises intéressées par le présent avis, qualifiées en **Hydraulique (principale) catégorie la Trois (III) et plus**, peuvent consulter le dossier et retirer le cahier des charges, auprès du service technique de la commune de BENI OUNIF, contre paiement **3500.00 DA** chaque jour de travail à partir du 08H30 jusqu'à 16H00.

NIF de la commune : 41600200000809700806

Les soumissionnaires présenteront leur offre sous forme de :

1. **Un dossier de candidature**, composé de :

- une déclaration de candidature dans laquelle le soumissionnaire atteste qu'il obéit aux conditions stipulées à l'article n°67 du décret présidentiel n° 15/247 ; insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination, l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire ; référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « dossier de candidature ».
- **certificat de qualification et classification professionnelle principale en Hydraulique (principale) catégorie la Trois (III) et plus, en cours de validité jusque à la durée de validité des offres.**
- l'Extrait du casier judiciaire en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
- statut de l'entreprise.
- La Convention de groupement et le Pouvoir de représentation du groupement (éventuel).
- références professionnelles (attestation de maitre d'ouvrage (PVR, de bonne exécution)) pour les travaux similaires réalisés dans 05 dernières années.
- Liste des moyens humains a mettre sur le projet avec justification (affiliation ou DAS+ attestation de travail et diplôme).
- Liste des moyens matériels destinés au projet avec justification (carte grise, et assurance pour les moyens roulant et PV d'huissier pour les moyens non roulants de l'année en cours.
- les Bilans des trois (03) dernières années.
- la copie du registre de commerce.
- la copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- les mises à jour des pièces fiscales et des organismes de sécurité (CNAS, CACOBATPH, CASNOS).
- Les références bancaires (attestation de solvabilité) de l'année en cours
- Attestation des dépôts légaux des comptes sociaux.
- La copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Déclaration de probité signé, cachetée et datées en cour de validité.
- Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.

2. **Une offre technique** ; composée de
 - Le cahier de charges signé, daté et paraphé par le soumissionnaire, le gérant ou le directeur général;
 - Déclaration à souscrire signée, cachetée et datée par le soumissionnaire, le gérant ou le directeur général;
 - Planning de réalisation, cachetée et datée par le soumissionnaire
 - Mémoire technique justificatif, cachetée et datée par le soumissionnaire

3. **Une offre financière** ; composée de
 - Lettre de soumission
 - Bordereau des prix unitaires ; soigneusement renseigné ; daté et signé
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; soigneusement renseigné ; daté et signé

Les soumissions doivent être accompagnées dans trois enveloppes des pièces justificatives légalisées requises par la réglementation en vigueur indiquées dans le cahier des charges.

- La première enveloppe est destinée au dossier de candidature.
- La deuxième enveloppe est destinée à l'offre technique.
- La troisième enveloppe à l'offre financière.
- La quatrième enveloppe contiendra les trois premières enveloppes sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions **«dossier de candidature»** et **« offre technique »** et **« offre financière »** L'enveloppe extérieure anonyme ne devra indiquer que l'adresse : A monsieur le Délégué à la gestion des affaires de la commune de Béni-Ounif et la mention **« Soumission à ne pas ouvrir projet : Offre n°/2026 Projet : Rénovation et extension de collecteur principale d'assainissement à partie du lycée NAMIR ABED jusqu'au pont village Djedid».**

N.B

- Le soumissionnaire peut soumissionner pour les Trois opérations : «Rénovation et extension de collecteur principale d'assainissement à partie du lycée NAMIR ABED jusqu'au pont village Djedid », « Réalisation d'une conduite pour réseau d'AEP reliant stade communal EL-CHAHID FOULANI MOHAMED jusqu'à les cités Nord » et « Rénovation réseau d'assainissement cité 76 logement Beni Ounif » mais ne peut être attributaire une seul opération (le moins disant pour le plus grand montant).

Le Jeune Indépendant **du 18/02/2026 / ANEP 2631002854**

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Bayadh
Adresse : Complex Mhamed Boukhobza Route Petit Mechria

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 01/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique** constitué de trois (03) lots séparés comme suit :

N° LOTS	DESIGNATION (LOCALITE/TRONÇON)	DISTANCE (KM)
01	Mouilha - Embranchement Chegeuig - RN 111	67,748
02	Embranchement Petite Mécheria - Draa Lahmer	8,562
03	Chebka - Sidi Slimane	4,124

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales est destinée uniquement aux entreprises ayant l'une des activités suivantes comme activité principale ou secondaire : * ressource en eau *hydraulique * voirie et réseaux divers (VRD) *les travaux publics *Infrastructure passive des télécommunications.

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :
- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année d'appel d'offres « date début d'activité ; voir registre de commerce » quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises issues des dispositifs ANADE et CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications (catégorie Un (01) ou plus).

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie Sept (7) et plus

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de El Bayadh
Département des achats et logistique / Service des achats
Adresse : Complex Mhamed Boukhobza Route Petit Mechria

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA**) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°00.100.726.0300.000.044 clé 87**

Présentation des offres :
-Le dossier administratif : comprend un **(01) original (format papier)** plus le dossier en format électronique **(CD)** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.

- L'offre technique : comprend un **(01) original (format papier)** plus l'offre en format électronique **(CD)** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.

- L'offre financière : comprend un **(01) original (format papier)** plus l'offre en format électronique **(CD)** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant uniquement les mentions suivantes :

Appel d'offres N°01/2026
Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique
Adresse : Complex Mhamed Boukhobza Route Petit Mechria El Bayadh
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :
Département des achats et logistique /Service des achats
Adresse : Complex Mhamed Boukhobza Route Petit Mechria

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web: **https://www.safqatic.dz/**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 18/02/2026 / ANEP 2616005558**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DAIRA D'OUED TARIA
COMMUNE GUERDJOUM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le président de L'APC de **GUERDJOUM** lance un avis D'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales avis D'appel d'offres ouvert nationale avec exigence de capacités minimales pour le projet

TRAVAUX DE VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAINE GUERDJOUM CENTRE

-Les entreprises possédantes un certificat de qualification et de classification professionnelle ,activité principale travaux publics catégorie 03 et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de 6.000,00 DA à compter de la date de la première parution du présent avis dans le **BOMOP** et la presse nationale
-Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A) - ***LE DOSSIER DE CANDIDATURE PORTANT LA MENTION (*****À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**

- Une déclaration de candidature dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
-La déclaration de probité dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Des copies des statuts et modificatifs (éventuels) statut de groupement
- Dépôt des comptes sociaux pour les EURL, SARL, SNC et les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
-Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale **travaux publics** (catégorie 03 et plus)
-Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices années dument visés par les services concernés (2022-2023-2024)
- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée + attestation
*pour **Ingénieur, master, licence, Technicien supérieur ou Technicien:** doit être justifie par un diplôme
*Pour **Conducteur des travaux, ouvriers:** doit être justifie par une Copie d'attestation de travail
Chaque profil doit être justifie par une attestation d'affiliation non dépassent pas **03** mois ou le tableau vise par accuse de réception de CNAS ou tableau électronique faisant ressortir les noms des employés déclarés 4 BR trimestre **2025**
- Liste de moyens matériels à mobilier pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives
– Matériels roulant: (cartes grise + assurance + scanneur en cours de validité)
– Matériels non roulant: (un PV de constat d'un huissier de justice ou rapport d'expert) **année 2026**
- La liste des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution visés et délivrées Uniquement par le maitre de l'ouvrage
- Une copie de l'extrait de rôle en cours de validité
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
- Une copie de registre commerce électronique
- Numéro d'identification statistique (NIS)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Une copie des attestations de la mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité

B) –**L'OFFRE TECHNIQUE(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**

- La déclaration à souscrire dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier de charges dûment signée, paraphé daté et visé par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention Manuscrite « lu et accepter »
-Le délai et planning de réalisation des travaux détaillé par poste sur le délai proposé
-Mémoire technique justificative dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)

C) –**L'OFFRE FINANCIERE (À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**

- Lettre de soumission dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le bordereau des prix unitaires ci -joint annexé
- Le devis quantitatif et estimatif ci -joint annexé

Les offres doivent être déposés au siège de la commune de **GUERDJOUM / MASCARA** sous triple plis cacheté : le pli extérieur doit être anonyme et portant la mention (**TRAVAUX DE VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAINE GUERDJOUM CENTRE - (À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres).**

Le pli intérieur contiendra trois enveloppes séparés, l'une portant la mention (offre candidature) et deuxième enveloppe portant la mention (offre technique).et treizième portant la mention (offre financière).
La date limite de dépôt des offres est fixé à **Quinze (15) jours** à partir de la première parution du présent avis dans le **BOMOP** et la presse nationale à **12:00 h**.
L'ouverture des plis se fera en séance public le dernier jour de la date de dépôt des offres à **12:05 h**. au niveau du siège de la commune de GUERDJOUM.
Les soumissionnaires resteront en gagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois

Le Jeune Indépendant **du 18/02/2026 / ANEP 2631002822**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA DE HAMMAM BOU HADJAR
COMMUNE DE HASSASNA
N° : 301 /2026/BM/OS

Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 02 /2026

Le Président de l'assemblée populaire communale de Hassasna , lance un Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales du projet cité ci-dessus :

Aménagement Urbain Cité 276 Logts Commune De Hassasna .

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de Mr le Président de l'APC de Hassasna contre un paiement de 5000 DA , Les soumissions doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- ***Présentation des offres:***

*Les offres doivent comporter un **dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.***

1-Dossier Du Candidat

- *Une Déclaration de candidature dûmes renseignée datée et signée et paraphée par le soumissionnaire.*
- *Déclaration de probité conforme au modèle annexé au présent cahier des charges renseignée datée et signée .*
- *Les statuts pour les sociétés.*
- *En cas de groupement joindre le protocole d'accord du groupement y compris le pouvoir du chef de file avec décision de la composition de groupement et désignation de chef de file ,mission de chacun et leurs pourcentages financières respectifs ,signé par tous les membres du groupements .*
- *Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.*
- *Les références professionnelles.*
- *Attestation de solvabilité bancaire .*
- *Les Bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les impôts (2022-2023-2024) .*
- *Certificat de qualification et de classification catégorie Quatre (IV) ou plus « Activité principale en travaux bâtiment » + code éclairage public 347 4272 .*
- *Attestation C20 .*

L'offre technique contiendra:

- *La déclaration à souscrire conforme au modèle annexé au présent cahier des charges renseignée datée et signée.*
- *Moyens humains justifié par diplôme pour le personnel d'encadrement + attestation d'affiliation CNAS daté de moins de 3 mois a la date d'ouverture des plis + attestation du travaille de chaque personne.*
- *Moyens matériels justifiés par les cartes grises ou cartes jaune au nom du soumissionnaire + attestation de contrôle technique et police d'assurances en cours de validité pour le matériels roulants et les factures d'achat + PV de constat d'huissier de justice ou d'expertise de l'année en cours .*
- *Le cahier des charges dûment renseigné et paraphé avec la mention manuscrite « lu et accepté »*
- *Le délai et le planning de réalisation des travaux*
- *La mémoire technique : remplie, datée signée et cachetée par le soumissionnaire.*

L'offre financière contiendra :

- *Lettre de soumission conforme au modèle annexé au présent cahier des charges renseignée datée et signée.*
- *Le bordereau des prix unitaires en chiffre et en lettres*
- *Le détail quantitatif et estimatif*

L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres – Appel D'offres N° 02/2026 – L'objet de l'appel d'offres »

Les offres doivent être adressées à Monsieur le P/APC DE HASSASNA

Le délai de préparation des offres sera fixé à (10) dix jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, rédigé en langue arabe et au moins dans une langue étrangère et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) , publication dans les journaux électroniques.

Et le dépôt des offres se fera Au Plus Tard le quinzième jour avant (10h00) dix heures.

Aucune soumission, une fois déposée, ne peut être retirée ou modifiée.

La date du dépôt des offres est strictement reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux (Vendredi- Samedi).

Le Jeune Indépendant **du 18/02/2026 / ANEP 2631002829**



IA : ChatGPT et consorts accusés de violer les codes éthiques de la psychologie

Peut-on confier nos tourments intérieurs à des algorithmes entraînés sur des milliards de phrases, dépourvus d'affect ou de responsabilités ? Des milliers de personnes le font déjà chaque jour, mais selon des chercheurs de l'Université Brown (Providence, Rhode Island), cette délégation émotionnelle est très dangereuse.

ChatGPT, Llama ou Claude : ces modèles de langage (LLMs) sont, pour un nombre croissant de personnes, devenus des substituts thérapeutiques. Toujours disponibles, bienveillants et flatteurs (en apparence), il est possible de leur parler d'à peu près tout, y compris des sujets assez sensibles. Angoisses existentielles, peurs, questionnements intimes, conseils sentimentaux, pensées suicidaires : des thématiques que l'on peut aborder lorsque l'on suit une thérapie avec un professionnel. Le problème, c'est que ces chatbots violent systématiquement les codes déontologiques établis par les associations professionnelles de psychologues, comme l'American Psychological Association. En plus de certaines dérives déjà dénoncées par le passé, l'Université Brown vient de présenter pour la première fois une évaluation complète des atteintes aux règles de la pratique psychologique.
Présentée lors de l'édition 2025 de la AAAI/ACM Conference on AI, Ethics, and Society, cette recherche a été menée conjointement par des informaticiens et des psychologues cliniciens.
Ensemble, ils ont disséqué les échanges entre des conseillers formés à la thérapie cognitive et plusieurs modèles de langage, afin d'évaluer leur conformité éthique. Même lorsqu'ils étaient guidés pour adopter le ton et la méthodologie d'un thérapeute, tous les chatbots étudiés pour l'occasion franchissent la ligne rouge de la déontologie clinique.

Psychologie artificielle : les dérives des chatbots thérapeutiques

Menée sous la direction de Zainab Iftikhar, doctorante en informatique à l'Université Brown, l'équipe a établi une grille d'évaluation recensant quinze types de dérives éthiques observées lors des échanges entre humains et chatbots, réparties en cinq grandes catégories.
Le manque d'adaptation contextuelle (incapacité des LLMs à considérer le vécu des patients), la collaboration thérapeutique déficiente (validation de fausses croyances de la part des LLMs), l'empathie trompeuse (utilisation trop mécanique de termes créant un lien artificiel), la discrimination implicite (reproduction de biais de genre, de culture ou de religion) et l'indifférence face aux situations de détresse (absence de réaction appropriée face à des idées suicidaires ou des situations d'urgence).
L'intégralité de ces dérives ont été constatées dans le cadre d'expériences reproduisant des échanges de thérapie en ligne. Les chercheurs ont ensuite demandé à des conseillers formés en thérapie cognitive de s'entretenir avec différents modèles d'IA, comme le ferait un patient.
Les conversations, ensuite soumises à l'examen de trois psychologues cliniciens, étaient truffées de réponses complètement inadaptées : banalisation de la détresse, réactions inappropriées face à des situations de crises, conseils génériques et déconnectés… Tout ce qui, dans un cadre réel, constituerait une faute professionnelle et aurait pu aggraver la situation personnelle d'un patient.
Pour Iftikhar, c'est la nature fondamentalement illusoire du dialogue homme-machine qui est au cœur du problème. Lorsque l'on échange avec un chatbot, quel qu'il soit, on échange avec un système d'autocomplétion, et non une entité consciente.
« Un prompt peut guider le modèle vers un style de thérapie cognitive et comportementale (TCC) ou de thérapie comportementale dialectique (TCD), mais il ne modifie pas le modèle sous-jacent. Il s'agit d'une imitation basée sur des schémas appris, pas d'une compréhension réelle de la thérapie », explique-t-elle.
Cette différence entre l'imitation et la compréhension est à la fois technique et éthique : c'est elle qui sépare une véritable aide thérapeutique d'un outil comme un LLM capable de tromper son interlocuteur. Il ne fait que jouer la bienveillance et l'écoute, pour que l'utilisateur s'y attache même si cela renforcera de fausses croyances.
D'un point de vue clinique, c'est catastrophique, puisque puisque cela viole le premier principe de la déontologie psychologique : un thérapeute ne doit jamais conforter une croyance erronée, encore plus lorsqu'elle entretient la souffrance. C'est le principe de non-malfaisance, l'un des fondements les plus élémentaires de la pratique psychologique ; avant de soigner, il faut s'assurer de ne pas nuire à la personne.

Un vide juridique et éthique inquiétant

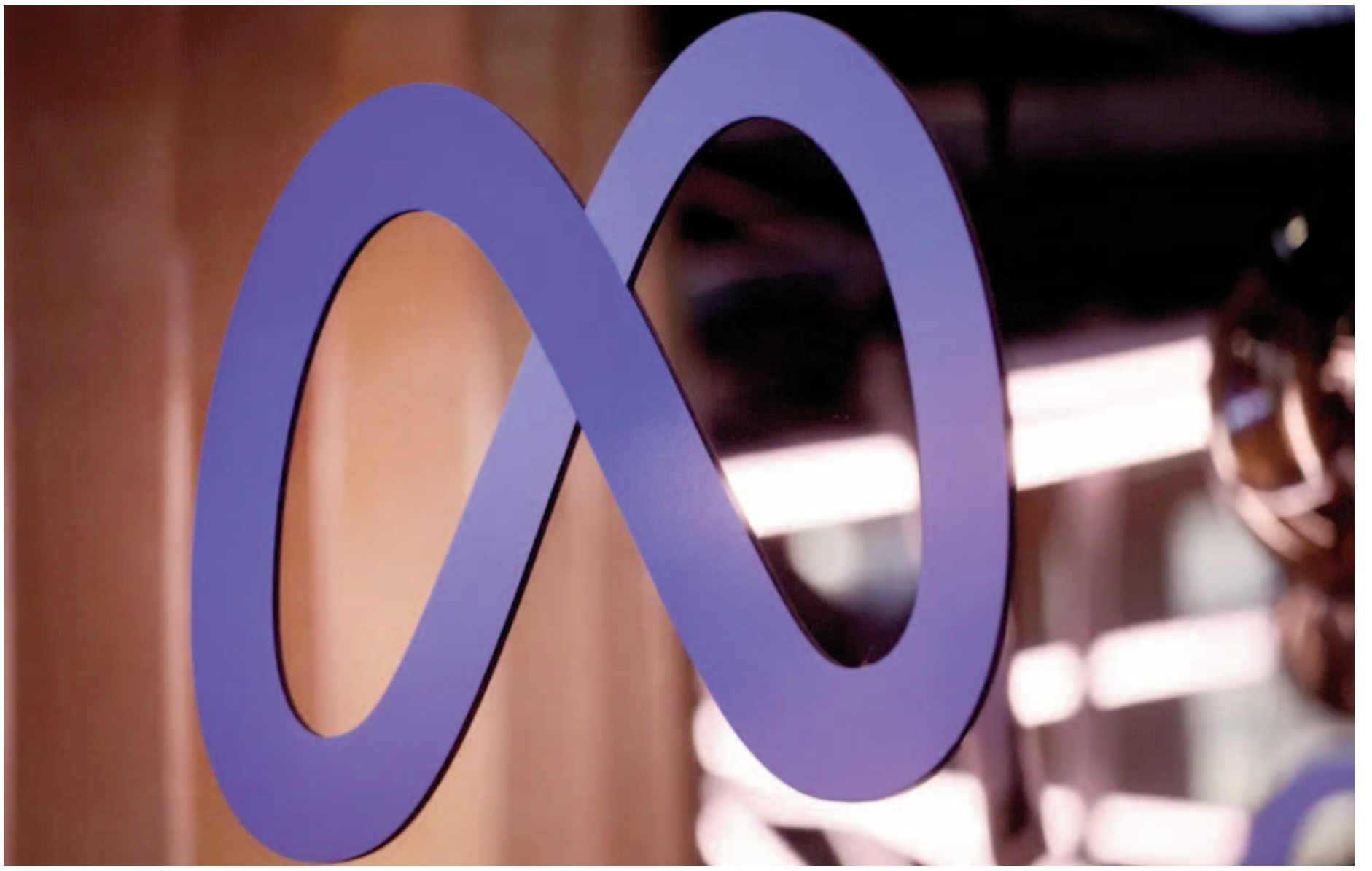
Si les thérapeutes humains peuvent être sanctionnés pour faute ou négligence, qui peut punir une IA conversationnelle ? « Pour les thérapeutes humains, il existe des conseils de gouvernance et des mécanismes pour les tenir professionnellement responsables des mauvais traitements et de la faute professionnelle. Mais lorsque les conseillers LLM commettent ces violations, il n'y a aucun cadre réglementaire établi », déplore Iftikhar.
Sachant que de plus en plus d'entreprises se sont engouffrées dans la brèche commerciale des chatbots thérapeutiques, reposant la plupart du temps sur des LLMs génériques, il y a matière à s'inquiéter. Des services souvent promus comme de réels soutiens thérapeutiques alors qu'ils ne font qu'exploiter la détresse comme un produit, sans aucune supervision ou rigueur clinique exigées par le serment professionnel. Même si les auteurs de cette étude n'appellent pas à un rejet de l'utilisation de l'IA dans ce cadre, impossible, selon eux, qu'on continue à prétendre qu'une machine peut écouter, comprendre et accompagner sans jamais rendre de comptes. Ils lui reconnaissent même un certain potentiel, notamment pour réduire les barrières à l'accès aux soins (coût, disponibilité des professionnels), mais ces systèmes doivent être sévèrement encadrés. Par des professionnels de la santé mentale et des spécialistes de l'éthique et non par les services marketing des entreprises qui les commercialisent.
À bien y réfléchir, ce n'est pas tant que l'IA transgresse nos propres règles ; les entreprises en charge de ces chatbots exploitent juste le vide réglementaire laissé par notre propre complaisance.
Les chercheurs pourront toujours alerter, les cliniciens ou spécialistes en éthique s'indigner : ces mises en garde ne pèseront véritablement dans le débat public que lorsque la volonté politique retrouvera le courage de contrarier les intérêts privés de la Big Tech. Un sursaut moral qui n'est, pour l'heure, visiblement pas à l'ordre du jour.

Avec sa "Super Resolution", YouTube veut se refaire une beauté sur nos Smart TV

YOUTUBE franchit une nouvelle étape pour s'imposer dans le salon. La plateforme déploie une série d'outils inédits destinés à offrir une expérience de visionnage digne des plus grandes chaînes télévisées, quel que soit le contenu. Objectif : transformer chaque vidéo YouTube en un véritable programme premium sur grand écran.
Depuis les balbutiements du HD Ready 720p jusqu'à la démocratisation de la 4K, la course à la définition n'a jamais ralenti. Mais que faire de ces vieilles vidéos granuleuses qui peuplent encore YouTube ? La plateforme teste actuellement une nouvelle fonction d'upscaling (ou mise à l'échelle) dopée à l'IA, capable de métamorphoser les contenus d'antan en images (presque) dignes des standards modernes. Son nom : Super Resolution.
« Appelez-moi Super, pas de chichi !»
Du côté de Google, on a fait un constat très simple : le salon est devenu le nouveau prime time des créateurs. En un an, le nombre de chaînes YouTube générant des revenus à six chiffres (ou plus) grâce aux écrans de télévision a bondi de plus de 45%. Une preuve que la plateforme s'impose désormais comme un média de salon à part entière, et que la qualité se doit d'être au rendez-vous sur grand écran.

Meta chute à Wall Street, plombée par l'IA et une charge fiscale géante

Le groupe de Mark Zuckerberg a vu son titre s'effondrer de plus de 11 % à New York, après l'annonce de résultats ternis par une taxe exceptionnelle et des dépenses d'investissement qui affolent les investisseurs.



C'est une claque monumentale pour Meta. Jeudi 30 octobre, à la Bourse de New York, le géant de la tech a vu son action dégringoler de 11,49 %, à 665,31 dollars, effaçant en un clin d'œil plus de 200 milliards de dollars de capitalisation boursière.

Cette chute brutale survient au lendemain de la publication de ses résultats trimestriels, qui ont surpris par l'ampleur de la baisse du bénéfice net, et ce malgré un chiffre d'affaires en nette hausse.

Meta a annoncé un chiffre d'affaires de 51,2 milliards de dollars, en hausse de 26 % sur un an. Mais son bénéfice net, lui, a été divisé par cinq, tombant à seulement 2,1 milliards. En cause, une charge fiscale exceptionnelle de près de 16 milliards de dollars aux États-Unis. Ce revers fiscal, combiné à une flambée des dépenses prévues pour l'intelligence artificielle, a immédiatement déclenché une onde de choc chez les actionnaires.

Une stratégie IA jugée trop agressive par le marché

La véritable inquiétude vient de l'ambition démesurée de Meta dans l'intelligence artificielle. L'entreprise de Menlo Park a revu à la hausse ses prévisions d'investissements pour 2025, annonçant des dépenses comprises entre 70 et 72 milliards de dollars, contre une fourchette précédente de 66 à 72 milliards. Ces montants astronomiques ne sont pourtant qu'un avant-goût.

Meta prévient déjà : "Nos dépenses totales augmenteront à un rythme nettement plus rapide en 2026 qu'en 2025, cette croissance étant principalement tirée par les coûts d'infrastructure" indique le groupe dans un communiqué. Meta prévoit en effet d'acheter massivement des puces IA, de faire appel) plus de centres de données et de renforcer ses capacités de calcul pour rester compétitif face à OpenAI ou Google.

Selon Susan Li, directrice financière du groupe, la rémunération des talents spécialisés dans l'IA sera le second poste de dépense dès 2026. Et pour cause : Meta a déjà réorganisé ses équipes IA en les regroupant au sein de l'unité Superintelligence Labs, lancée à coups de recrutements massifs.

Zuckerberg défend sa vision, le marché reste fébrile

Critiqué pour cette course effrénée, Mark Zuckerberg s'est montré ferme dans sa stratégie à long terme. "Je pense que la bonne stratégie consiste à investir massivement dans le développement des capacités dès le départ, afin d'être prêts pour les scénarios les plus optimistes" a t-il dit.

Une croyance qu'il a déjà eu le temps de tester lors de la fugace vague d'innovation autours du Metaverse en 2021. Arès avoir renommé sa société Facebook en Meta, Mark Zuckerberg avait investit massivement dans cette technologie avant de l'enterrer en toute discrétion quelques mois plus tard à l'orée du grand mouvement de l'IA Générative.

C'est peut être pour cela que sur les marchés, le discours peine à rassurer.

Surtout que les concurrents de Meta investissent eux aussi à tour de bras dans l'IA, tout en affichant d'insolents résultats financiers.

Alphabet, par exemple, a confirmé viser entre 91 et 93 milliards de dollars d'investissements cette année, tout en affichant des résultats largement au-dessus des attentes. Résultat, son action grimpait de 5,14 % le même jour à Wall Street, quand Meta s'effondrait.

Malgré tout, les fondamentaux de Meta restent solides : le chiffre d'affaires, principalement porté par la publicité mobile, est en nette progression. Le prix moyen des publicités a bondi de 10 %, et le nombre d'impressions sur Facebook, Instagram ou WhatsApp a augmenté de 14 %.

Mais pour l'instant, l'appétit pour l'IA coûte cher. Très cher.

Proton lance son observatoire des fuites de données pour les entreprises

IL DOIT INFORMER les internautes sur les entreprises ayant subi des fuites de données en s'appuyant sur les informations récoltées sur le dark web.

Proton veut plus de transparence sur les fuites de données qui affectent les internautes. D'où la mise en place d'un observatoire. La société basée en Suisse a annoncé hier le lancement d'un nouveau service visant à répertorier les fuites de données affectant les entreprises de façon exhaustive.

Selon l'annonce de Proton, seules les fuites de données les plus importantes sont rapportées dans les médias. Et la plupart passent sous le radar.

Surveiller le dark web

Proton entend donc combler ce manque en rassemblant toutes les fuites de données dans un observatoire. Il répertoriera l'ensemble des publications en ligne de données en s'appuyant sur son service de surveillance du dark web.

La société explique aussi ne pas vouloir se contenter de relayer les annonces des entreprises victimes pour alimenter son observatoire. Elle estime que celles-ci ne permettent pas de représenter de façon exacte le volume des fuites de données.

Les équipes se chargeront donc d'identifier les nouvelles publications de données en ligne et de les répertorier, et ce sans attendre les déclarations officielles des entreprises concernées. Auprès de The Register, Proton explique avoir établi un partenariat avec la société américaine de protection de l'identité Constella Intelligence, qui sera chargée de vérifier l'authenticité des données identifiées.

Pas d'infostealers

L'observatoire pose tout de même quelques règles visant à limiter le cadre des fuites répertoriées. Ainsi, il se contentera d'indexer les fuites visant des entreprises uniques, et non celles affectant plusieurs entreprises, par exemple dans le cas où l'origine de la fuite résulte de la compromission d'un fournisseur commun à plusieurs organisations.

En outre, l'observatoire laissera de côté les données collectées au travers d'infostealers, ces logiciels malveillants qui visent des utilisateurs particuliers afin de voler leurs données. Leurs opérateurs agrègent souvent les données volées pour les revendre sur des places de marché spécialisées.

A Las Vegas, la climatisation dans les casinos est enrichie en oxygène pour aider les joueurs à rester vigilants et à jouer plus longtemps !



CONTRAIREMENT aux casinos en ligne, rien n'est laissé au hasard avec l'ambiance et le décor d'un vrai casino, où tout est conçu pour encourager les joueurs à rester plus longtemps et à dépenser. Quelles sont donc les astuces ? Quiconque a été à Las Vegas sait que, une fois franchies les portes, les casinos dégagent une aura curieusement artificielle. Selon les psychologue, le but est d'induire un état de transe chez les joueurs.

«Les casinos vous font sentir intimes, fermés, euphoriques, vous êtes dans un état suggestible dans lequel vous voulez rester où vous êtes et continuer à faire ce que vous faites», a déclaré Kati St Clair, psychologue d'entreprise.

Mais comment un casino peut-il être conçu pour encourager les gens à jouer plus et plus longtemps ?

Jouer dans les casinos de Las Vegas peut être une expérience désorientante, en partie due à la lumière et au manque d'horloges. Les casinos peuvent même simuler la lumière du jour pendant les heures sombres pour inciter les joueurs à rester aux tables et aux machines à sous, tout en dépensant leur argent.

La musique d'un casino sera familière à tous ceux qui ont passé du temps dans un supermarché ou un centre commercial.

« Les casinos sont plutôt utérins », explique Kati St Clair. « Presque toujours la couleur est rouge et la musique est douce et continue.Tout cela contribue à l'état de transe d'un joueur.

Pas d'air conditionné ordinaire dans les casinos américains, de l'oxygène supplémentaire y est pompé pour aider les joueurs à rester éveillés et concentrés.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

États-Unis : Il avoue avoir tué quatre de ses enfants et placé leurs corps dans le coffre de sa voiture



•

INFANTICIDES•Un père de famille de 38 ans a été interpellé ce lundi aux États-Unis après avoir tué quatre de ses cinq enfants et avoir placé les cadavres dans le coffre de sa voiture

Il sera poursuivi pour quatre meurtres. Un homme de 38 ans a été mis en examen ce mardi en Caroline du Nord (États-Unis) après avoir appelé la police pour se rendre.

Il aurait tué quatre de ses cinq enfants, rapporte USA Today.

Le père de famille a lui-même composé le 911 ce lundi matin et avoué les infanticides. Un important dispositif policier a été mobilisé pour se rendre au domicile du suspect. Conformément aux déclarations du trentenaire, les agents ont découvert un de ses fils, âgé de 3 ans, vivant et indemne dans la maison.

Des victimes de 6 à 18 ans

L'homme avait indiqué avoir tué ses quatre autres enfants et avoir placé leurs corps dans le coffre de sa voiture. Les cadavres ont en effet été découverts à l'arrière du véhicule dans le garage. Selon les premiers éléments, ils auraient été tués il y a plusieurs semaines ou mois. Les quatre victimes sont le beau-fils du suspect, âgé de 18 ans, ainsi que trois de ses enfants biologiques âgés de 6, 9 et 10 ans. Selon les premiers éléments de l'enquête, ils auraient pu être tués en mai dernier. La mère des victimes et compagne du suspect était elle-même décédée en avril 2024.Le suspect, un vétéran de l'armée américaine ayant combattu en Irak, a été incarcéré sans possibilité de libération pour le moment.

Une première audience dans l'affaire de ce quadruple infanticide aura lieu le 13 novembre prochain.

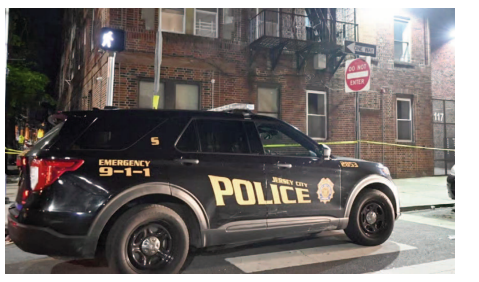
Bientôt un nouveau type de facteur pour livrer vos colis? PostNL expérimente des chiens robots



VOS COLIS seront-ils bientôt livrés par un robot? PostNL mène des expériences aux Pays-Bas avec différents types d'automates pour faciliter la livraison des colis. L'un d'eux est le chien robot. À Leerdam, il a déjà été utilisé pour transporter des colis jusqu'à la porte d'entrée, assistant ainsi le livreur. "L'objectif est clairement de soutenir les livreurs de colis", explique Stephan van den Eijnden, directeur du commerce électronique de PostNL, à RTL. "Le livreur de colis est véritablement notre contact le plus important à la porte." Outre le chien robot, les robots de service et le robot humanoïde ont également été testés. PostNL utilise des robots depuis un certain temps. En 2021, par exemple, un centre de tri robotisé de haute technologie, spécialement conçu pour les petits colis, a été inauguré à Nieuwegein, au sud d'Utrecht. 175 robots y sont déployés pour le transport interne, ainsi que des bras robotisés qui placent les colis sur le tapis roulant et les stations d'ensachage.

Un policier américain jugé pour s'être arrêté acheter une pizza au moment d'une fusillade

Un policier du New Jersey a été appelé pour intervenir sur une fusillade. À la place il est parti pendant une heure chercher une pizza. Deux personnes, un couple, ont été tuées dans la fusillade.



ETATS-UNIS - Mais pourquoi ? Un policier du New Jersey, aux États-Unis, a eu le plus étrange des comportements alors qu'il était appelé pour intervenir sur une fusillade le 1er août dernier : il s'est arrêté pendant une heure pour acheter une pizza. Selon l'Associated Press, AP, ce dimanche 26 octobre, l'agent va être jugé le 5 novembre prochain pour faute professionnelle.

Le parquet local a expliqué à l'agence de presse qu'il s'est « volontairement abstenu d'exercer ses fonctions de policier » en n'intervenant pas rapidement sur une urgence, à savoir une fusillade.

À la place, il a effectué deux arrêts : le premier à un distributeur automatique de billets, le second dans une pizzeria, où il serait resté près d'une heure. La fusillade, pendant ce temps-là, a fait deux morts. S'il est impossible de savoir si la présence de l'agent aurait pu réellement les empêcher, reste toutefois qu'il n'a pas fait son travail et qu'il a menti à ses supérieurs.

Trahi par le GPS de son véhicule

En effet, il leur aurait dit qu'il était en patrouille dans le secteur en question, alors qu'il était en réalité en chemin pour acheter sa pizza. Sa version a été démentie par les caméras de surveillance et les données GPS de son véhicule.

« Les données GPS ont également révélé que Kevin Bollaro a passé environ cinq heures consécutives - d'environ 23h27 à 4h33 du matin - au cimetière de Locust Grove, au cours desquelles aucune activité des forces de l'ordre n'a été enregistrée », ont ajouté les procureurs en charge de l'affaire, cités par AP.

Il sera ainsi jugé pour faute professionnelle et falsification de documents publics pour avoir menti dans son rapport. Dans ce dernier, il assurait avoir « vérifié à nouveau la zone le long d'Upper Kingtown Road et n'avait pas pu localiser la source des coups de feu », et qu'il avait « quitté les lieux après environ 20 minutes », a déclaré la procureure du comté de Hunterdon, citée par le New York Post.

« Rien de ce que Kevin Bollaro a fait ou n'a pas fait ce jour-là n'aurait eu d'impact ou n'aurait pu empêcher » les meurtres, a déclaré son avocat au New York Post.

Les deux victimes de la fusillade sont un homme, Tyler Webb, et une femme, Lauren Semanchik, âgés de 33 et 29 ans. Ils ont été retrouvés inanimés dans une maison à quelques mètres des lieux où les tirs avaient été signalés par le voisinage.

Ils ont été tués par balle par l'ex-mari de la jeune femme, lui-même un lieutenant de police du New Jersey, Ricardo Santos. Il s'est donné la mort après avoir commis les meurtres.

Des "millions de morts" sont causées par l'inaction contre le changement climatique, selon le Lancet

Canicules, sécheresses, pollution aérienne... Les effets du réchauffement climatique sur la santé continuent à s'aggraver dans le monde, avec des millions de morts à la clé, prévient mercredi un rapport annuel publié par la revue médicale Lancet.



Le changement climatique menace la santé à un niveau sans précédent", résume le Lancet Countdown, rapport rédigé chaque année à partir de l'état général des connaissances scientifiques par une centaine de chercheurs internationaux coordonnés par l'University College London, en lien avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).
Ce message prolonge celui des précédentes éditions, alors que les températures mondiales moyennes ne cessent d'augmenter, une tendance alimentée par l'usage d'énergies fossiles qui a franchi un nouveau record en 2024.
Le rapport, publié quelques semaines avant la COP 30 organisée au Brésil, énumère de nombreuses conséquences de ce réchauffement, dangereuses pour la santé : vagues de chaleur - avec un poids particulièrement lourd pour les personnes âgées et les bébés -, sécheresses - qui mettent en danger l'alimentation de nombreuses personnes -, pollution aérienne, feux de forêts...
Pour la première fois, le rapport propose des estimations précises de la mortalité liée à certains de ces phénomènes.

Un "retour en arrière" des politiques

Selon ses auteurs, une moyenne de 546 000 personnes sont mortes à cause de la chaleur chaque année entre 2012 et 2021, une nette hausse par rapport aux années 1990.

La fumée des feux de forêts, elle, aurait causé 154 000 décès en 2024.

Plus largement, la pollution aérienne en extérieur et liée aux énergies fossiles a causé plus de 2,5 millions de décès en 2022, selon le rapport.
Il y a "chaque année des millions de morts évitables" à cause de l'inaction des Etats en matière de lutte contre le réchauffement climatique, conclut-il.
Comme dans les précédentes éditions, les auteurs regrettent que les énergies fossiles restent fortement subventionnées par les Etats. Ce soutien correspond notamment aux aides publiques apportées par plusieurs pays européens à leur population pour réduire des factures d'énergie en forte hausse à cause du conflit russo-ukrainien.Mais le rapport pointe un "retour en arrière" plus général au niveau des politiques publiques.
Il évoque ainsi le recul de l'aide des pays riches au développement des plus pauvres, souvent essentielle pour l'adaptation au réchauffement climatique.
Si cette tendance s'explique notamment par des coupes drastiques par l'administration du président des Etats-Unis Donald Trump, elle est aussi le fait d'autres pays occidentaux, comme l'Allemagne ou la France.

Un avion filme l'intérieur de l'œil de l'ouragan Melissa, qui a déjà fait des dégâts en Jamaïque

APRÈS avoir causé sept décès dans les Caraïbes, l'ouragan Melissa s'apprête à frapper la Jamaïque ce mardi. De catégorie 5 (la plus élevée) et avec des vents de 280 km/h, il pourrait être le plus violent qu'a jamais connu le pays et provoquer des inondations et des glissements de terrain catastrophiques.
e sortez pas", insiste le Centre américain des ouragans (NHC), qui anticipe des bourrasques "potentiellement mortelles", des inondations et des ravages d'une ampleur comparable à ceux causés par les ouragans Maria en 2017 ou Katrina en 2005, à Porto Rico et à La Nouvelle-Orléans. Selon les autorités locales lundi, trois personnes ont trouvé la mort en Jamaïque alors qu'elles se préparaient à l'arrivée de l'ouragan, en coupant des branches et en travaillant sur des échelles.
S'il ne perd pas en intensité, il s'agira du plus puissant ouragan à toucher terre en Jamaïque depuis le début des suivis météorologiques. Le Premier ministre Andrew Holness a alerté sur des risques de dégâts particulièrement importants dans l'ouest du pays.
"Je ne pense pas qu'une seule infrastructure de cette région puisse résister à un ouragan de catégorie 5, donc il pourrait y avoir d'importantes destructions", a-t-il déclaré sur CNN, appelant les habitants à évacuer les zones les plus à risques.
Un avion de l'US Air force en plein vol a filmé l'intérieur de l'œil de Melissa ce lundi 27 octobre.
Refus d'évacuer face à un danger bien réel
Mais de leur propre aveu, de nombreux habitants refusent de suivre ces consignes. "Je ne veux tout simplement pas partir", explique Jennifer Ramdial, une pêcheuse, rencontrée lundi par l'AFP à Port-Royal, petite bourgade côtière près de la capitale Kingston.
"Même s'il était de catégorie 6, je ne bougerais pas", abonde Roy Brown, un plombier-carreleur, bien que l'échelle de Saffir-Simpson s'arrête à la catégorie 5.
Selon lui, nombre de personnes ont refusé de fuir en raison de mauvaises expériences passées dans les abris anti-ouragans proposés par les autorités.
Et des vidéos générées par IA minimisant la menace de l'ouragan ont envahi les réseaux sociaux, a constaté lundi l'AFP, avec des habitants faisant la fête ou du jet ski. "Je vois toutes ces vidéos circuler. Beaucoup d'entre elles sont fausses", a réagi Dana Dixon, la ministre de l'Information. À Saint-Thomas, dans l'Est, une soixantaine de personnes se sont réfugiées dans l'école primaire, a constaté l'AFP. Selon le Premier ministre, 881 abris sont ouverts aux 2,8 millions d'habitants de l'île. Évoluant depuis plusieurs jours dans les Caraïbes, l'ouragan a déjà fait au moins quatre morts en Haïti et en République dominicaine.
En Jamaïque, Melissa doit provoquer mardi une submersion côtière, pouvant atteindre quatre mètres, menaçant d'inondations le littoral sud du pays, ainsi que des précipitations torrentielles dans les terres, a prévenu Michael Brennan, le directeur du NHC. "Tout le monde en Jamaïque doit être désormais dans un endroit sûr afin d'y rester le temps que la tempête passe demain", a-t-il prévenu lundi soir. La pluie est déjà là, comme des rafales de vent, et "ça s'aggrave d'heure en heure", a précisé lundi soir à l'AFP Esther Pinnock, chargée de communication à la Croix-Rouge pour la Jamaïque.

Le changement climatique renforce les ouragans

L'inquiétude est d'autant plus grande que l'ouragan Melissa évolue à une vitesse très basse, de 4 km/h. Les pluies torrentielles et les vents puissants pourraient donc s'éterniser.
Et, souligne Esther Pinnock, les sols sont déjà lourds, gorgés d'eau après des pluies des semaines précédentes, aggravant les risques de glissements de terrain.

Pour le climatologue Daniel Gilford, le changement climatique aggrave par ailleurs "tous les aspects les plus néfastes de l'ouragan Melissa".
"Il entraîne des précipitations et des submersions côtières plus importantes et avec des intensités plus fortes que ce qui aurait été observé dans un monde sans changement climatique", insiste l'expert auprès de l'AFP.
Le dernier ouragan majeur à avoir touché terre en Jamaïque était l'ouragan Gilbert de septembre 1988, tuant 40 personnes et faisant d'énormes dégâts.
À l'approche de l'arrivée de l'ouragan Melissa, les autorités jamaïcaines ont fermé les ports ainsi que l'aéroport international. Melissa devrait ensuite, mercredi, toucher tôt Cuba, où les autorités ont commencé à fermer des écoles et à évacuer des habitants, alors que le manque d'électricité empêche la bonne diffusion des messages d'alerte.

Avis de MODIFICATION DU BUREAU EXÉCUTIF de la Société Algérienne de Gastro entérologie Hépatologie et Nutrition Pédiatrique (SAGEHNP)

La SAGEHNP, enregistrée sous le n°48 en date du 24 décembre 2017, annonce la modification dans son bureau exécutif, conformément à la loi n° 12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations.
Présidente : Mme BENSMINA Manoubia
Siège social : Service de pédiatrie, Hôpital de Bologhine, Alger.

Le Jeune Indépendant **du 17/02/2026 / AVIG G/R**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Rotavirus : transmission, complications, traitement

Le rotavirus serait responsable de 14 000 hospitalisations chez les bébés de moins de 3 ans. C'est la première cause de gastro-entérite chez l'enfant. Comment se fait la transmission ? Quels sont les symptômes ?

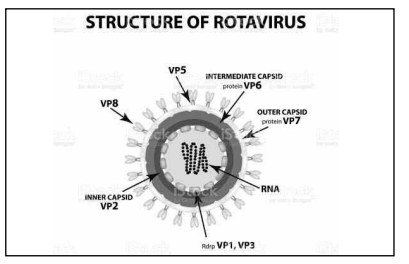
DÉFINITION : C'EST QUOI UN ROTAVIRUS ?
Le rotavirus est un virus digestif très fréquent et très contagieux qui infecte les cellules intestinales, fait souffrir la muqueuse intestinale, produit beaucoup d'eau et empêche les cellules intestinales (entérocytes) d'absorber ce qu'on leur apporte, ce qui va entraîner la gastro-entérite. Il touche principalement les bébés et les jeunes enfants.

COMMENT SE FAIT LA TRANSMISSION ?
La contagiosité est vraiment très importante
Le rotavirus est un virus assez résistant dans l'environnement. Il se transmet par les mains, par les selles et par tous les objets souillés par les selles : les couches, les doudous, les jouets, les poignées de porte, le lit. "Si on ne fait pas de désinfection et que l'on touche les surfaces contaminées puis que l'on porte ses mains à sa bouche, on va s'infecter par le rotavirus, prévient le Pr Romain Basmaci. On estime qu'il peut y avoir 1010 particules virales par gramme de selles, ce qui signifie 10 milliards de virus par gramme de selles. La contagiosité est vraiment très importante. D'où l'importance de se laver les mains régulièrement, avant de changer un bébé, après, et de désinfecter la table à langer, d'éloigner jouets et doudous, de laver les mains du bébé qui peut avoir mis ses mains au niveau de la couche".

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?
L'infection à rotavirus provoque une gastro-entérite.
Les symptômes sont :
des selles molles, liquides et abondantes,
souvent des vomissements
parfois de la fièvre.

GASTRO CHEZ LE BÉBÉ : ALIMENTATION, QUE FAIRE ?
Diarrhée, vomissements... Votre bébé a la gastro ? Ce virus appelé "rotavirus" atteint particulièrement les nourrissons et les moins de 5 ans, et est très contagieux ! Le plus souvent bénin, il cause quand même 14 000 hospitalisations par an, à cause de la déshydratation.

COMBIEN DE TEMPS DURE L'INFECTION ?
Au-delà de 10 jours, il faut consulter car la diarrhée prolongée peut provoquer une déshydratation
L'infection dure en moyenne 4 à 5 jours.
Parfois, elle peut durer 7 à 10 jours. Au-delà, il faut consulter car la diarrhée prolongée ayant altéré la muqueuse digestive peut aboutir à une reprise alimentaire difficile et à la nécessité de changer de lait pour les petits nourrissons. "Ce n'est pas la diarrhée en soi qui est dangereuse, mais le risque de déshydratation. Si les enfants ont beaucoup de selles liquides mais qu'ils arrivent à boire, à manger, ils arrivent à compenser leurs pertes. Si ce n'est pas le cas, le risque de déshydratation existe. Si celle-ci est légère, une réhydratation orale est le plus souvent possible. Si elle est modérée, une courte hospitalisation peut être nécessaire pour une réhydratation par sonde naso-gastrique ou par voie intraveineuse, alors qu'une déshydratation sévère nécessitera une réhydratation par voie intraveineuse en hospitalisation. Si la prise en charge est tardive, cela peut mettre en jeu le pronostic vital", nuance le chef du service pédiatrie de l'hôpital Louis-Mourier.



COMMENT EST POSÉ LE DIAGNOSTIC ?
Les symptômes de l'infection à rotavirus étant caractéristiques de la gastro-entérite, le diagnostic se fait très facilement. Aucun examen complémentaire n'est nécessaire. L'identification du rotavirus dans les selles n'a pas d'intérêt thérapeutique.

QUELS SONT LES RISQUES DE COMPLICATION CHEZ LE BÉBÉ ?
La principale complication de la gastro-entérite chez le bébé est la déshydratation qui peut se révéler très grave, et nécessiter une hospitalisation.

QUELLES COMPLICATIONS CHEZ L'ADULTE ?
Comme chez l'enfant, les vomissements et la diarrhée sont susceptibles d'entraîner une importante déshydratation. Le meilleur moyen de prévenir cette complication est de boire régulièrement pour compenser les pertes en eau et en sel.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?
"Le meilleur traitement n'est pas de chercher à lutter contre les selles liquides ou les vomissements. Le principal c'est d'apporter de l'eau, du sel et du sucre. Il faut miser sur un soluté de réhydratation orale (SRO), disponible en pharmacie : 1 sachet à diluer dans 200ml d'eau et donner à volonté tant que les selles sont liquides et qu'il y a des vomissements. Donner de petites quantités (20-30 mL) de manière répétée car à force de ne pas manger on est nauséeux. Toutes les 15-20 minutes. La prise très fractionnée de petites quantités de SRO va, dans la grande majorité des cas, permettre de casser les vomissements, et favoriser une réhydratation efficace. Au bout de 4 à 6h on peut reprendre une alimentation normale, il n'y a pas d'aliment à éviter", indique le spécialiste.

EXISTE-T-IL UN VACCIN ?
Il existe deux vaccins contre les gastro-entérites à rotavirus : Rotarix® et Rotateq®. Leur administration est recommandée chez le bébé, dont la première dose sera administrée le plus souvent entre 6 et 8 semaines de vie.

Toux (grasse, sèche, nocturne) : comment l'arrêter ?



Tousser est un réflexe de défense de l'organisme. La toux peut être grasse, sèche, survenir le nuit... et nous empêcher de dormir ! Pire encore quand elle se manifeste par quintes. Tour des solutions pour s'en débarrasser chez les grands et les petits. Tousser, c'est naturel. "Il s'agit d'un réflexe de défense de l'organisme pour expulser brutalement l'air, les mucosités ou les agents irritants contenus dans les voies respiratoires, explique le Dr Jean-Michel Morel, médecin généraliste, phyto-aromathérapeute. Elle a pour but de protéger les poumons." Mais comment calmer une toux ? Grasse, sèche, la nuit ?

Toux sèche
La toux sèche est généralement irritative et sans crachat. On parle alors de toux "non productive". Comme elle est fatigante en raison de l'absence d'expectorations qui empêche le soulagement lié au dégagement des bronches, vous pouvez avoir recours à des sirops antitussifs ou des plantes pour la calmer. N'hésitez pas à demander conseils à votre pharmacien ou votre médecin traitant : en effet, tous les médicaments, même ceux accessibles sans ordonnance, peuvent causer des interactions avec d'autres traitements, des effets secondaires ou des contre-indications. Une toux sèche peut parfaitement devenir grasse au bout de quelques jours ou semaines, sans que cela n'indique une quelconque aggravation.

Toux grasse
La toux grasse provoque l'expectoration de mucosités ou de glaires encombrants les voies respiratoires. Elles peuvent parfois être colorées. Elle a pour but de les dégager. Lorsque ce mucus est trop épais, il a tendance à stagner dans les voies respiratoires. Pour faciliter le désencombrement, il peut être utile de vous tourner vers les médicaments expectorants dont le rôle est de fluidifier les sécrétions bronchiques. Ils se présentent le plus souvent sous la forme de sirops. Demandez conseils à votre pharmacien ou votre médecin, car les médicaments, même ceux sans ordonnance, sont susceptibles de provoquer des effets secondaires ou des contre-indications. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 5 jours, consultez votre médecin.

Quels sont les traitements de la toux ?
Une fois la nature de la toux identifiée, il existe tout un arsenal pour en venir à bout. Demandez conseils à votre médecin ou votre pharmacien. Néanmoins, si la toux persiste au-delà de 5 jours, un avis médical est indispensable.

Quels sont les traitements naturels de la toux ?
Toux grasse : "Faire des inhalations à base d'huiles essentielles de niaouli, eucalyptus ou pin sylvestre permet de dégager les voies respiratoires : une à deux fois par jour, disposez cinq gouttes dans un bol d'eau bouillante et respirez les vapeurs durant 5 minutes ", recommande Sylvie Hampikian, pharmacologue spécialiste des plantes. Des tisanes de réglisse, de plantain, de violette odorante, de thym, d'hysope ou de romarin aideront également à fluidifier le mucus. "Faites infuser 5 minutes sous un couvercle une bonne cuillérée à café de plante(s) dans de l'eau préalablement portée à frémissement, indique Sylvie Hampikian. Filtrez et buvez aussitôt. Vous pouvez en prendre jusqu'à 2 à 3 tasses par jour ". Sucrez avec une cuillerée à café de miel de thym pour profiter de ses vertus antibactériennes et apaisantes. En parallèle, pensez à boire 1,5 litre d'eau par jour, l'hydratation favorisant la fluidification des mucosités.

BIEN-ÊTRE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URABANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE TIPASA
NIF : 099842019001818

AVIS DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRES N°……/2026

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 04/200 R EN REMPLACEMENT COLLEGE ABOU ELKACEM IBN HAWQAL, COMMUNE DE BOUISMAIL

Dans le cadre de la prise en **charge de L'ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 04/200 R EN REMPLACEMENT COLLEGE ABOU ELKACEM IBN HAWQAL, COMMUNE DE BOUISMAIL**

La direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa lance un avis du concours national restreint de maitrise d'œuvres pour la sélection d'un maitre de l'œuvre chargé de l'étude d'architecture et suivi de cette opération.

Ce présent avis s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux ou groupement de bureaux d'études nationaux publics ou privés inscrits au tableau national de l'ordre des architectes présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

Première étape

1. **- Capacités professionnelles :**
 a) **Pour les architectes agréer, justifier :**
 -Inscrit au **tableau national de l'ordre des architectes** et disposant de l'Agrément pour l'exercice de la profession de l'architecte pour l'année en cours.
 - et d'un Protocol d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP)
 b) **Pour les bureaux d'études publics, justifier :**
 -du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création.
 - Et de l'extrait du registre de commerce électronique portant code architecture (607009)
 - **Capacité financière** :
 - Ayant au moins un moyen de chiffre d'affaire des trois dernières années supérieures ou égales à 2 000 000,00 DA, Justifié par les bilans des Trois années dernières visées par les services des impôts ou C20.
 - **Capacités techniques :**

A-Références professionnelles :

Ayant exécuté au minimum la **mission d'étude et suivi d'un projet** catégorie **(B)** ou plus ou deux projet une d'une **mission étude et une d'une mission suivi d'un** projet de catégorie **(B)** ou plus Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics). En cas de groupement (pour chef de fil ou les membres de groupement)

B-Moyens humains (équipe permanente):

- **Un chef de projet** d'une expérience de **trois (03) ans** en minimum **(architecte ou ingénieur en génie civil)**
- **Un technicien supérieur** ou licencié ou plus**, dans** les métiers du bâtiment d'une expérience de **Deux (02) ans** e minimum.

NB :

- En cas de groupement les conditions d'éligibilité doivent être disponibles pour le chef de fil ou les membres de groupement
- Il faut que l'offre des prestations soit anonyme et ne contient pas de cartouche du BET ou n'importe quel symbole faisant référence au BET e dans le cas où un nom ou un symbole soit mentionnée l'offre sera rejetée systématiquement.
- L'expérience de chef de projet, doit être justifiée par une attestation de travail contiens la mission « chef de projet » et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS pour le gérant (en cour de validité) plus diplôme, dans le cas où le gérant du BET va exécuter la mission du chef de projet l'attestation de travail va être établie par lui-même.
- L'expérience d'un technicien supérieur ou licencié ou plus doit être justifiée par une attestation de travail et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS pour le gérant. En cour de validité et diplôme.
- Les moyens humains ayant servi aux conditions d'éligibilité ne sont pas sujets de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Le règlement du concours et le dossier de candidature seront retirés par le candidat ou son représentant désigné cet effet auprès de la **direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative - Tipasa.**

La durée de préparation des dossiers de candidature est fixée à dix **(10) jours** à compter de la première publication de l'avis De concours de maitrise d'œuvre restreint sur les quotidiens nationaux ou les quotidiens électronique ou BOMOP.

La date de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **dixième** jour à compter de la première publication de l'avis de concours de maitrise d'œuvre restreint sur les quotidiens nationaux ou les quotidiens électronique ou le BOMOP jusqu'au **12H00 mn**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date de dépôt des offres sera le premier jour ouvrable qui suit jusqu'à **12H00 mn**

Les plis doivent être déposés à la direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative – TIPASA.

La 1 ère phase les plis doivent obtenir uniquement le dossier de candidature. Dans la deuxième phase seul les candidats présélectionnés après ouverture et évaluation des plis du dossier candidature sont invités à remettre une enveloppe contenant trois plis cachetés, l'une comporte offre technique, et la mémoire technique la deuxième représente les prestations (graphique) et la troisième contient l'offre financière.

L'enveloppe doit être anonyme ne portant que la mention :

DOSSIER DE CANDIDATURE
CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 04/200 R EN REMPLACEMENT GOLLEGE ABOU ELKACEM IBN HAWQAL, COMMUNE DE BOUSMAIL
A MR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPSA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES.
AVIS DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
01 ERE PHASE
ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 04/200 R EN REMPLACEMENT GOLLEGE ABOU ELKACEM IBN HAWQAL, COMMUNE DE BOUSMAIL

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ Dossier de candidature :

01. Une déclaration de candidature selon modèle, rempli, datée, signée, par le candidat et portant son cachet.
02. Une déclaration de probité, remplie, datée, signée, par le candidat et portant son cachet.
03. Le statut en cas de sociétés SCP
04.- Registre de commerce électronique portant code architecture (607009).
05 - Copie de l'attestation de l'inscription au tableau nationale de l'ordre des architectes –protocole d'accord en cas de groupement.
06- Casier judiciaire en cours de validité
07- Extrait de rôles en cours de validité néant ou avec un engagement de paiement.
08-Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité.
09- Carte d'identification fiscale.
10- Références professionnelles ayant exécuté au minimum la **mission d'étude et suivi d'un projet** catégorie **(B)** ou plus ou deux projet une d'une **mission étude et une d'une mission suivi d'un** projet de catégorie **(B)** ou plus (Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics).
11- Attestation de dépôt des comptes sociaux (SPA- EURL- SARL- SNC).
12-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
13-Les documents permettant de justifier les capacités des candidats (RIB, NIS.NIF)
14 –les bilans des Trois années dernières visées par les services des impôts ou C20.

La séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature aura lieu au niveau du Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa sise à la cité administrative –Tipasa. Le dernier jour qui correspond à la date de dépôt des offres à**14h00mn**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « **14 h00 mn** »

L'ensemble des candidats sont invités à assisté à la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel à la concurrence.

En application des dispositions dès l'article N° **76** de la loi 23-12 du 05 aout 2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour **un délai de quatre-vingt-dix jours (90) augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.**

N.B : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 18/02/2026 / ANEP 2616005486**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA / DAIRA DE BARIKA / COMMUNE DE BARIKA
COMMUNE DE BARIKA AVENUE 08 MAI 1945
NIF : 0 984 0542 50499 10

AVIS D'ANNULATION DE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 82. 169.174 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marches publics et des délégations de service public.

Suivant du la réunion de la commission willaya des marchés publics N°:05/2026 du 18/01/2026 concernant le marché de projet

تهيئة وتجهيزات الحضرية اخرى اخري

حصة 08 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بنهج العقيد عميروش ابتداء من محور الدوران باتجاه المدينة

concernant du l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°: 08 / 2025.

تهيئة وتجهيزات الحضرية اخرى اخري

حصة 01 : تهيئة الطريق المزدوج من طريق مقرة باتجاه مسجد عمار بن ياسر

حصة 02 : تهيئة الشارع الرئيسي بورادي اسماعيل وجزء من الاخوة هيمة

حصة 03 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بالشارع الرئيسي طريق امدوكال مقابل المركز الجامعي بريكة

حصة 04 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بشارع عيساني عثمان و ماجاوره

حصة 05 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بالشارع الرئيسي هجال مسعود و شارع نويس محمد

حصة 06 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بنهج معجوجالعمري

حصة 07 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بنهج عزيل عبد الرحمان (ابتداء من محور الدوران باتجاه مستشفى محمد بوضياف

حصة 08 : التهيئة و التجهيزات الحضرية بنهج العقيد عميروش ابتداء من محور الدوران باتجاه المدينة

حصة 09 : تهيئة الطريق المؤدي الى الثانوية الجديدة بحي النصر بريكة

parus dans les quotidiens :

- ER-RAYA du 06/10/2025 en arabe
- L' Algérie Aujourd'hui du 05/10/2025 en français

le chef de la daira de barika , informe tout les entreprises participants susmentionné de l'annulation de l'attribution provisoire des projets ci-dessous conformément à le procès-verbal de la commission d willaya des marchés publics N°:05/2026 du 18/01/2026

Le Jeune Indépendant **du 18/02/2026 / ANEP 2625001712**







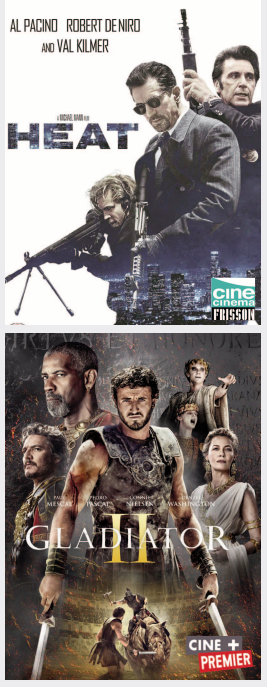








JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2025 — TF1
Elsbeth

21h00 Téléfilm dramatique France - 2024 — France 2
La maman du bourreau

21h00 Téléréalité — M6
Cauchemar en cuisine

20h55 Ligue des champions — CANAL+
Bodo/Glimt / Inter Milan

20h45 Magazine de société — W9
France - 2026
Enquêtes criminelles

20h55 Film policier — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1995
Heat

21h05 Comédie — 6ter
France - 2012
Mince alors !

21h00 Cinéma Pays : Etats-Unis - 2024 — CINE + PREMIER
Gladiator II

21h00 Football : Ligue des champion — CANAL+ SPORT
Olympiakos / Bayer Leverkusen

21h00 Drame France - Italie - 2025 — CINE CINEMA
Enzo

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2002
Le smoking

21h25 Comédie — TMC
Etats-Unis - 1990
Maman, j'ai raté l'avion

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2011)

Transformers 3 : la face cachée de la Lune

Dans "Transformers 3 : La face cachée de la Lune", réalisé par Michael Bay et sorti en 2011, l'univers des Autobots et des Decepticons s'intensifie alors qu'Optimus Prime, le chef des Autobots, continue de défendre la Terre après avoir vaincu à plusieurs reprises son ennemi juré, Megatron. Travaillant en étroite collaboration avec l'armée américaine, Optimus se lance dans une mission cruciale qui le mène à Tchernobyl, où il fait une découverte surprenante : une pièce d'un ancien vaisseau spatial appartenant à son clan, écrasé sur la Lune lors des années 1960.

23h20

Thriller (Etats-Unis - 2002)

Panic Room

Séparée de son mari Stephen, Meg Altman (Jodie Foster) emménage avec sa fille Sarah (Kristen Stewart) dans une luxueuse résidence new-yorkaise, où elle découvre une chambre sécurisée, conçue comme un véritable bunker. Ce soir-là, alors qu'elles s'installent dans leur nouvel appartement, la tranquillité de leur nouvelle vie est brutalement interrompue.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:40	12:43	15:46	18:12	19:36
CONSTANTINE	05:44	12:47	15:52	18:17	19:41
ALGER	05:59	13:02	16:06	18:32	19:55
OUARGLA	05:49	12:53	16:02	18:28	19:47
CHLEF	06:06	13:09	16:13	18:39	20:02
MOSTAGANEM	06:10	13:13	16:18	18:44	20:07
ORAN	06:13	13:16	16:22	18:47	20:10

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8421 – MERCREDI 18 FÉVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	8°
Oran	21°	11°
Constantine	20°	4°
Ouargla	24°	10°

SYSTÈME PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL

Le SATEF réclame une réforme profonde

Le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), réuni en Conseil national extraordinaire les 13 et 14 février à Tipasa, a dressé une plateforme de revendications articulée autour de quatre dossiers majeurs. Au centre des propositions, figure l'exigence d'une réforme en profondeur du système éducatif, avec notamment l'actualisation des manuels scolaires tous les cinq ans.


Quatre dossiers au centre des propositions.

Pour le secrétaire général du Satef, Boualem Amoura, toute réforme crédible du système éducatif doit s'appuyer sur une révision régulière et méthodique des programmes d'enseignement, en adéquation avec les évolutions scientifiques et technologiques. Selon lui, les dernières réformes ont mis en évidence un décalage entre les orientations annoncées et la réalité observée sur le terrain. Le SATEF estime que la modernisation du système éducatif passe impérativement par la production d'un contenu pédagogique national, adapté aux spécificités culturelles, sociales et économiques du pays, plutôt que par la transposition de modèles étrangers jugés inadaptés.

Le syndicat plaide également pour l'élaboration de programmes favorisant le développement de l'esprit critique, des capacités d'analyse et de résolution de problèmes chez les élèves, afin de mieux préparer les générations futures aux mutations du monde contemporain.

Parmi les propositions avancées figure la mise à jour des contenus des manuels scolaires tous les cinq ans, afin d'assurer leur pertinence et leur cohérence avec la réalité vécue par les élèves.

Le SATEF appelle également à un allègement des programmes, estimant que leur densité actuelle pèse sur la qualité des apprentissages. Le syndicat recommande par ailleurs une révision des rythmes scolaires ainsi qu'une réforme approfondie du système de formation des enseignants, considérés comme le socle fondamental de la qualité de l'enseignement. Il préconise l'instauration d'un système d'évaluation «efficace», fondé sur des critères objectifs permettant de mesurer réellement les acquis des élèves et d'apprécier leur niveau de maîtrise.

Sur le plan syndical, le Conseil a plaidé pour la révision de la loi 23-02 relative à l'exercice du droit syndical.

Le SATEF estime que ce texte doit être amendé afin de garantir une action syndicale plus efficace et une protection réelle des représentants des travailleurs.

Le syndicat a également exprimé son soutien à la structuration de la Confédération des syndicats algériens au niveau des wilayas, dans le but de coordonner les actions et de renforcer la défense des droits socioprofessionnels des travailleurs.

Le volet social occupe une place importante dans la plateforme adoptée. Le SATEF appelle à la révision de la grille salariale à travers la modification du décret exécutif 07-304 et à une revalorisation substantielle de la valeur du point indiciaire, en proposant son relèvement à 120 DA au lieu de 45 DA actuellement. Le syndicat réclame également la révision du régime indemnitaire propre aux corps de l'éducation, la revalorisation des primes et indemnités ainsi que l'augmentation des allocations familiales, inchangées depuis plusieurs années. Il demande en outre l'intégration des corps communs du secteur de l'éducation, l'ouverture des statuts particuliers et la révision des régimes indemnitaires des ouvriers professionnels et des personnels des corps communs, afin d'améliorer leurs conditions de vie.

STATUT PARTICULIER, MÉDECINE DU TRAVAIL ET LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Le Conseil national extraordinaire a insisté sur l'accélération des amendements du statut particulier des travailleurs de l'éducation, notamment pour les corps des services économiques et de l'encadrement pédagogique, en ouvrant des perspectives de promotion et en valorisant les diplômes. Le syndicat appelle également à l'intégration des conseillers d'éducation issus du corps de l'encadrement en qualité de directeurs de collège, par la modification de l'article 158 du statut particulier. Par ailleurs, la création de centres de médecine du travail figure parmi les revendications prioritaires, afin de prévenir les accidents et les maladies professionnelles et d'assurer une meilleure protection des personnels. Concernant la violence en milieu scolaire, le SATEF a renouvelé son appel à l'adoption de mesures dissuasives protégeant les enseignants à l'intérieur des établissements éducatifs. Enfin, le syndicat demande la révision des modalités de gestion des œuvres sociales, estimant que ces fonds nécessitent davantage de transparence et de contrôle. Il propose la mise en place de mécanismes alternatifs garantissant une gestion rationnelle et permettant aux travailleurs ainsi qu'aux organes de contrôle de s'assurer de la conformité des dépenses aux objectifs sociaux assignés.

Lynda Louifi

ALGÉRIE-ITALIE

Renforcement de la coopération militaire

L'ALGÉRIE et l'Italie ambitionnent de consolider la coopération militaire bilatérale dans les divers aspects ayant trait aux domaines des Forces terrestres. A ce titre, le général d'armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a reçu, hier à Alger, le chef d'état-major de l'Armée de terre italienne, le général de corps d'armée Masiello Carmine, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Monsieur le Général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu, ce mardi 17 février 2026, au siège de l'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Masiello Carmine, chef d'état-major de l'Armée de terre italienne, qui effectue une visite de travail en Algérie, à la tête d'une délégation militaire», précise la même source. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des généraux-majors et des généraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, aux côtés des membres de la délégation italienne, les deux parties ont évoqué « les opportunités de coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de renforcer la coordination sur les questions d'intérêt commun «, selon le même texte. Les deux parties ont également échangé les points de vue sur les différentes questions d'actualité.

De son côté, le général de corps d'armée Masiello Carmine a exprimé «ses vifs remerciements pour les marques d'hospitalité qui lui ont été réservées ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne «. « Il a, en outre, fait part de sa satisfaction quant à la volonté affichée par la partie algérienne de consolider davantage les relations de coopération et les concertations entre les deux pays sur les domaines d'intérêt commun», ajoute le communiqué.

Au terme de cette rencontre, «les deux parties ont échangé des présents symboliques».

En outre, et «au niveau du siège du commandement des Forces terrestres, le général-major Ahcène Messahel, chef d'état-major des Forces terrestres, a tenu une réunion de travail avec le chef d'état-major de l'Armée de terre italienne, en présence de cadres du commandement des Forces terrestres et des membres de la délégation italienne», est-il noté par la même source. Cette dernière poursuit que «les deux parties ont échangé les points de vue sur les moyens de consolider la coopération militaire bilatérale dans les divers aspects ayant trait aux domaines des Forces terrestres, avant de saluer la qualité des relations bilatérales qu'entretiennent les armées des deux pays».

Il convient de noter que le général de corps d'armée Masiello Carmine s'était rendu, durant la matinée d'hier, au sanctuaire du Martyr, où il a déposé une gerbe de fleurs et observé un moment de recueillement en hommage à nos valeureux chouhada.

S. O. Brahim

ORAN

Saisie de 281 kg de viandes impropres à la consommation

PLUS de deux quintaux de viandes impropres à la consommation ont été saisis hier par les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la sûreté de wilaya d'Oran, lors d'une opération de contrôle conjointe menée à Aïn El-Turck, en coordination avec les services du commerce et de l'agriculture, dans le cadre des efforts de prévention des intoxications alimentaires à l'approche du mois de Ramadhan. L'opération a permis de contrôler cinq boucheries de la commune d'Aïn El-Turck, une commune côtière située à environ 15 km au nord-ouest de la ville d'Oran. Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une coordination entre la police, les services du commerce, de l'agriculture et le bureau d'hygiène local. Les inspections ont mis en évidence des pratiques de conservation défectueuses et un non-respect flagrant des normes sanitaires. Les viandes blanches et la viande hachée saisies présentaient un risque sérieux pour la santé des consommateurs. Les autorités ont immédiatement engagé des procédures légales contre les commerçants concernés, conformément à la réglementation en vigueur. Cette intervention illustre la vigilance des services de police et des instances locales en matière de sécurité alimentaire, un enjeu renforcé à l'approche du mois de Ramadan.

Brahim Mazi

FIBRE OPTIQUE

Plus de trois millions de foyers raccordés

PLUS de trois millions de foyers sont désormais raccordés à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), qui permet l'accès à internet à très haut débit, a annoncé hier le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. Cette réalisation intervient en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à poursuivre la progression constante dans le raccordement national à la fibre optique, en cohérence avec la stratégie «Tout fibre» à l'horizon 2027, annoncée par le ministère.

Ainsi, l'Algérie occupe la première place en Afrique, suivie de l'Afrique du Sud, de l'Egypte, de Maurice, de la Côte d'Ivoire et du Kenya.

A travers cette réalisation, le ministère réaffirme son «engagement à poursuivre l'exécution de cette stratégie ambitieuse, en coordination avec les différents acteurs du secteur, à leur tête Algérie Télécom, pour construire un écosystème numérique national moderne, souverain et durable, au service des citoyens et de l'économie nationale».

S. N.